

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

BELGIQUE-BELGIË

1340 OTTIGNIES 1

P.P. 7 795

Bulletin Communal



VILLE UNIVERSITAIRE JUMELÉE
AVEC JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)
ET VESZPREM (HONGRIE)
PACTE D'AMITIÉ AVEC
MASAYA (NICARAGUA),
DRAGANESTI (ROUMANIE)
ET TIASSALÉ (CÔTE D'IVOIRE).

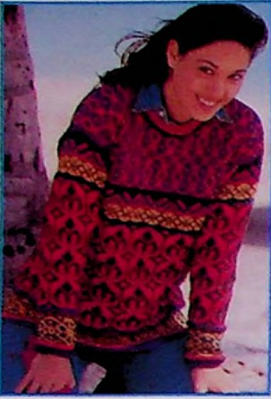
Le programme
des Fêtes de Wallonie 1998
en page 38

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL
NUMÉRO 93
SEPTEMBRE 1998

L'ambrelaine
Laines - Tricots

Broderies
Tapisseries
Patchwork

Pull
longues
manches
BOLERO



Rue des Brasseries, 20 - 1300 Wavre
(010) 22 76 10

MAXI *litterie*

**CONSEIL • QUALITÉ
PRIX • CHOIX**

Les soldes sont finies mais MAXI-LITERIE vous propose encore d'excellentes AFFAIRES

Toutes mesures spéciales en 10 jours !

Rue du Monument 61
1340 Ottignies
tél. (010) 40 06 08




Friterie de l'Hocaille



- Découvrez nos nouveaux produits.
- Bientôt nos menus avantageux.
- Avec nos partenaires de la terre, nous sélectionnons les meilleures pommes de terre.
- Notre carte de fidélité, c'est notre qualité.

Venez découvrir le n°1 des hamburgers européens: le "maxi-double" à 3,25 euro.

PARKING DE LA PISCINE LOUVAIN-LA-NEUVE
Du lundi au vendredi de 11h15 à 14h et de 17h15 à 21h.
Le dimanche de 17h15 à 21h.
Fermé le samedi.



RED LINE PHOTOGRAPHY

Red Line Photography vous garantit un service photo de qualité :

1. Vos photos demain, sinon gratuites
2. Satisfait ou remboursé
3. Vos films gratuits*
4. Un cadeau ou double tirage gratuit*

*Grâce à la carte Privilège

SPECTOR

Chaussée Provinciale 92
1341 Ottignies - Mousty
010/61.81.11



**PACT
IMMO**

**L'IMMOBILIERE
DES OTTINTOIS**

7 Place du Centre
1340 Ottignies
010/41.12.59

A partir de :

469.000 FB Essence
588.000 FB TDI



Ets MICHIELS

126, Avenue des Combattants - 1340 - Ottignies - à 50 m. de la gare d'Ottignies
Tel. 010/41 40 48 - Fax 010/41 58 76



Groupe Volkswagen

EDITO

Mes

Avant tou
souhaiter
nouvelle
étudiant,
travailleu
replonger

Ces dern
plusieur
décisions
niquer ta
que nous
sécurité
meilleure

Je vous li
changés
ment et d
concerna
avec la se
du Braba
lignes de
avec l'U.C
vages aut

ME.T. -
Monsieur
Premier
Rue Mo
1040 Br
Le 5 déc
Monsieur
Revenan
tives à la
fours pa
ansmet
dents int
à l'angle
1994 : 2
grave, 19
1996 - 4
1997 - 5
grave
4 ans -
gravem
Les véhic
275, et la
très limi
qui préc
le sens de

J'ajout
rurale et
agricoles
accroît e

Mes Chers Concitoyens,

Avant toute chose, permettez-moi de vous souhaiter bon courage pour entamer cette nouvelle année scolaire, que vous soyez étudiant, enseignant, ou tout simplement travailleur rentrant de congé pour vous replonger dans la vie professionnelle.

Ces dernières semaines ont fait l'objet de plusieurs courriers, revendications et décisions, qu'il est utile de vous communiquer tant ils nous concernent tous en ce que nous avons de plus précieux, notre sécurité et celle de nos proches et une meilleure qualité de vie.

Je vous livre donc des copies de courriers échangés avec le Ministère de l'Équipement et des Travaux de la Région wallonne concernant la sécurité de nos carrefours, avec la société de transports en commun du Brabant wallon (T.E.C.) concernant des lignes de bus, avec la S.N.C.B. ou encore avec l'U.C.L. concernant les barbecues sauvages autour du lac de Louvain-la-Neuve.

ME.T. - D.143

Monsieur ir. Cl. MONETTE
Premier Ingénieur en Chef - Directeur
Rue Montoyer, 3
1040 Bruxelles

Le 5 décembre 1997

Monsieur l'Ingénieur en Chef-Directeur,
Revenant à nos récentes conversations relatives à la sécurité de certains de nos carrefours particulièrement dangereux, je vous transmets ci-dessous les statistiques d'accidents intervenus au carrefour dit de Cérroux, à l'angle de RN. 275 et de la Grand Rue.

1994 : 2 accidents : 3 blessés légers; 1 blessé grave,

1995 - 3 accidents : 5 blessés légers,

1996 - 4 accidents : 5 blessés légers

1997 - 5 accidents : 4 blessés légers; 1 blessé grave

4 ans - 14 accidents - 19 blessés, dont 2 gravement

Les véhicules roulent à vive allure sur la RN. 275, et la visibilité à hauteur du carrefour est très limitée suite à la déclivité et au virage qui précèdent le carrefour, notamment dans le sens de Court-St-Etienne.

J'ajouterai encore que Cérroux est une entité rurale et que dès lors, de nombreux charrois agricoles lents traversent ce carrefour, ce qui accroît encore le danger sur la RN. 275.

Je vous remercie déjà pour votre bonne compréhension du problème et suis certain que vous pourrez nous apporter rapidement des solutions pratiques à l'amélioration de la sécurité de ce carrefour, peut-être même via un rond-point !

En attendant le plaisir de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur l'Ingénieur en Chef-Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

J. OTLET
Bourgmestre

ME.T. - D.143

Monsieur ir. Cl. MONEI'E
Premier Ingénieur en Chef - Directeur
Rue Montoyer, 3 - 1040 Bruxelles
Le 29 juin 1998

Monsieur l'Ingénieur en Chef-Directeur,
Objet : Sécurité au carrefour dit de Cérroux, à l'angle de la RN. 275 et de la Grand' Rue.

Revenant à mon courrier de ce 5 décembre 1997 relatif au même objet et resté sans réponse à ce jour, j'ai le triste devoir de vous informer qu'un jeune homme de 17 ans vient de perdre la vie à ce même carrefour le week-end dernier.

J'insiste donc encore pour que des aménagements de sécurité soient réalisés d'urgence à ce carrefour. Je profite de l'occasion de ce courrier pour vous rappeler également nos demandes répétées relatives au danger des autres carrefours, à savoir : Avenue Albert 1er, à hauteur de la Porte de Limelette; Boulevard de Lauzelle, à hauteur de son croisement avec la rue de l'Invasion, et à hauteur de l'entrée du quartier de Blocry.

Je vous remercie pour votre compréhension et vous prie de croire, Monsieur l'Ingénieur en Chef-Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

J. OTLET
Bourgmestre

Monsieur M. LEBRUN
Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Transports
Square Arthur Masson, 6
5000 Namur

Le 29 juin 1998

Monsieur le Ministre,
Objet : Sécurité des carrefours suivants : RN 275 et Grand' Rue à Cérroux, Avenue Albert 1er, à hauteur de la Porte de Limelette

Boulevard de Lauzelle, à hauteur de son croisement avec la rue de l'Invasion, et à hauteur de l'entrée du quartier de Blocry à Louvain-la-Neuve.

Les carrefours dangereux repris sous rubrique ont déjà fait l'objet de plusieurs demandes de ma part auprès de votre Administration. La réponse est toujours la même; le manque de crédits alloués aux travaux de sécurité.

Si je peux comprendre qu'un budget ne soit pas illimité, je m'explique mal le manque de crédits pour des aménagements de sécurité alors que votre Ministère réalise de nouveaux travaux très importants dans la région et dans notre Ville en particulier. Nous venons encore de déplorer le décès d'un jeune homme de 17 ans ce week-end au carrefour de Cérroux, et je crains toujours le même drame aux autres carrefours précités si des aménagements sécuritaires ne sont pas réalisés. Je vous remercie pour l'intérêt que vous accepterez de réserver à la présente et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments distingués.

J. OTLET
Bourgmestre

Ce 8 juillet, j'ai reçu une réponse de l'Ingénieur en chef directeur des routes du Brabant wallon m'annonçant que des propositions budgétaires avaient été introduites pour 1999 pour :

L'aménagement du carrefour de la RN 239 (avenue Albert 1er) et de la rue Charles Dubois en programme de réserve, vu les contraintes budgétaires, le carrefour de la RN 275 avec la route de Cérroux (carrefour dit de Cérroux).

T.E.C. Brabant Wallon
Monsieur M. COURTHOUTS
Directeur Général
Place Henri Berger, 6 - 1300 Wavre
Le 8 juin 1998

Monsieur le Directeur Général,
J'intercède auprès de vous en faveur des habitants du quartier du Bauloy. En effet, il m'a été signalé que le dimanche, le TEC n'a pas prévu de bus vers Ottignies avant 14h30. Si cette information s'avère exacte, je me permets de solliciter votre intervention afin que vous envisagiez de

remédier à cet inconvénient pour les riverains de ce quartier.
D'avance, je vous remercie pour votre bonne attention et je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

J. OTLET
Bourgmestre

Lettre de TEC Brabant Wallon à Monsieur Jacques OTLET Bourgmestre de et à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve Wavre, le 30 juin 1998

Concerne : Service régulier - Ottignies - Louvain-la-Neuve - Wavre (20)
Monsieur le Bourgmestre,
Suite à votre lettre du 8 juin 1998, nous portons à votre connaissance que depuis de nombreuses années, il n'y a pas d'autobus le dimanche avant 14h30 entre le quartier du Bauloy et la gare d'Ottignies.
Par ailleurs, l'instauration de nouveaux parcours avant cette heure nécessiterait la mise en service d'un chauffeur supplémentaire, augmentant ainsi fortement les frais d'exploitation qui ne seraient pas compensés par un apport de recettes équivalent.
Dès lors, nous regrettons de ne pas pouvoir répondre favorablement à votre demande.
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur Général,
Michel COURTHOUTS

**Madame A.-M. KUMPS
Administrateur Général de l'Université Catholique de Louvain
Place de l'Université, 1 - 1348 LLN
Le 20 juin 1998**

Madame l'Administrateur Général,
Je reçois de nombreuses doléances de riverains du lac de Louvain-la-Neuve se plaignant de l'organisation sauvage et bruyante de barbecues autour du lac. Ma police me précise qu'il s'agit très souvent d'étudiants et que les terrains en question sont toujours propriété de l'U.C.L.
Je viens donc vous demander, au nom des riverains, d'envisager les mesures de protection qui s'imposent afin que la tranquillité publique de nos habitants soit sauvegardée.
De mon côté, je charge la police d'intervenir au cours de ses rondes, mais dans le cadre de ce que la loi nous permet pour les faits se déroulant sur le domaine privé.
En attendant le plaisir de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame l'Administrateur Général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

J. OTLET
Bourgmestre

**Lettre de l'UCL à Monsieur OTLET
Monsieur J. OTLET
Bourgmestre de la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve
Hôtel de Ville - Av. des Combattants, 35
1340 Ottignies Louvain-la-Neuve
Louvain-la-Neuve, le 20 juillet 1998**

Monsieur le Bourgmestre,
Faisant suite à mon accusé de réception de votre courrier daté du 20 juin, relatif à l'organisation de barbecues autour du lac, je me permets de vous adresser des compléments d'information.

La situation que vous décrivez a été évoquée à diverses reprises dans le passé sans qu'une solution définitive ait pu être dégagée. Quoique la responsabilité de l'Université ne soit pas directement engagée en cette affaire, la propriété du fond n'important pas lorsque l'usage en est devenu public par destination, nous nous voulons, tout comme vous, soucieux de participer au maintien de la tranquillité publique sur le site. C'est dans ce sens que j'ai chargé l'Administration des domaines (Monsieur Luc BOULET) de tenter d'élaborer avec des représentants des étudiants, des habitants, des forces de l'ordre et de l'UCL, des lignes de conduite acceptées et respectées par tous (étudiants et autres riverains du lac). De son côté, le Médiateur urbain est réintervenue à nouveau. Il est disponible si besoin est. Je note avec satisfaction votre décision de charger la Police d'intervenir en faisant mieux respecter la législation relative au tapage nocturne.

Enfin, si nécessaire, je propose que nous réenvisagions la situation lors d'une prochaine quadripartite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

Professeur Anne-Marie KUMPS,
Administrateur Général



The English Pub

Place du Centre 1 - 1340 Ottignies
Tél. (010) 41 65 32

Ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 22h30
le dimanche de 11h à 22h

petit déjeuner dès 8h
restauration de 12h à 14h30 et de 18h à 22h

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Périodique bimestriel
Numéro 93 • Août 1998

Éditeur responsable : Claude-Marie Vandergucht.

Rédacteur en chef : J. Desmet

Boulevard Martin 7 - 1340 Ottignies
Téléphone (010) 42 05 80 - Fax (010) 42 05 89.

Imprimerie J. DIEU-BRICHART,
Chaussée de La Croix, 47 - 1340 Ottignies
Tel. (010) 41 50 24 - Fax (010) 41 25 78

Les personnes non domiciliées dans l'entité et dési-
rant recevoir régulièrement le Bulletin Communal
peuvent en faire la demande au Service Affaires géné-
rales Bd. Martin 7, téléphone (010) 42 05 80.

Sommaire

Editorial	3 à 6
Budget	8 à 12
A votre service	12 à 14
Magazine	14 à 19
Police	20
Carnet familial	21 et 22
Culture	23 à 25
Enseignement	25
Economie	26
Travaux publics	26
Environnement	27 à 30
Social	30 à 32
Sports	33 à 37
Fêtes de Wallonie	38

Prochaines parutions

N°	Dépôt	Distribution
94	14/9	16/10
95	2/11	4/12

S.N.C.B.

Monsieur DEBROUX - Ingénieur
Service M 122 (A144)

Bd Ernest Melot, 23 - 5000 Namur

Le 7 juillet 1998

Monsieur l'Ingénieur,

Les habitants de la rue Louis Sablon à Lime-
lette me font part de nuisances provoquées
par le trafic ferroviaire.

En effet, il semblerait que depuis certains
travaux d'aménagement aux voies, les
vibrations au passage des convois de mar-
chandises, principalement la nuit, se font
plus ressentir qu'auparavant. Ces nui-
sances engendrent même des troubles du
sommeil, et occasionnent des dégâts aux
habitations.

Aussi, je viens vous demander de faire pro-
céder par vos services à un contrôle et, le cas
échéant, de prendre les mesures qui s'impo-
seraient de manière à limiter les nuisances
sonores autant que faire se peut.

Je vous remercie pour votre collaboration et
vous prie de croire, Monsieur l'Ingénieur, à
l'assurance de mes sentiments distingués.

J. OTLET
Bourgmestre

Réponse de la SNCB

Monsieur J. OTLET Bourgmestre

Avenue des Combattants, 35

1348 Louvain-la-Neuve

Monsieur le Bourgmestre,

Plainte des habitants de la rue Louis
Sablon à Limelette.

Nous accusons réception de votre lettre du
07.07.1998 qui a retenu toute notre atten-
tion.

A la suite de la plainte personnelle du
21.04.1998 d'un riverain de la rue Louis
Sablon, et de la pétition du 04.05.1998 des
habitants de la rue Sablon pour laquelle
nous avons accusé réception à chaque
cosignataire, les problèmes que vous soule-
vez ont déjà été transmis à notre Autorité
Supérieure pour étude et suite utile.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre,
l'assurance de notre considération distin-
guée.

Ing. J.-P. DEBROUX
Ingénieur industriel
chef d'arrondissement, ff

J'ai aussi reçu une pétition des habitants
des rues du Renivaux et de la Montagne
du Stimont relative aux problèmes de cir-
culation et de sécurité causés par la présen-
ce du Collège du Christ Roi.

Les services de police ont étudié la situa-
tion en collaboration avec le service des
travaux de la Ville et des mesures seront
prises dès la rentrée de septembre. Une
réunion a été organisée avec les habitants
concernés le 4 août pour leur présenter les
nouveaux parcours autorisés, les parkings
d'attente prévus pour les parents d'élèves,
et les itinéraires conseillés pour les étu-
diants.

... déjà une Atos à partir de 299.990 francs

TVA comprise



voiture distributeur
Hyundai!

Ets HALLUENT



Route Nationale 4, n°1128 - Louvain-la-Neuve
Tél. (010) 45 53 62 - Fax (010) 45 77 02

Service : entretien - réparation voitures toutes marques
Pneus - Antivol - Voitures d'occasion

NOUVEAU CADRE DE LA POLICE D'OTTIGNIES

Direction du corps - Commissaire principal

Protection jeunesse Aide aux victimes	Affaires intérieures	Sécurité		Proximité
<ul style="list-style-type: none"> • 1 inspecteur principal • 2 assistants de police 	Commissaire adjoint inspecteur <ul style="list-style-type: none"> • 2 inspect. principaux • 2 agents 	Commissaire adjoint Intervention Enquête <ul style="list-style-type: none"> • 5 insp. de police judiciaire • 20 agents <ul style="list-style-type: none"> • 1 inspecteur de police judiciaire • 1 agent 		Commissaire adjoint <ul style="list-style-type: none"> • 1 inspecteur principal • 1 insp. de police judi • 14 agents • 3 auxiliaires

En matière de sécurité préventive et active, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre Conseil communal a décidé à l'unanimité d'augmenter notre cadre de police de 10 unités supplémentaires et de porter ainsi nos effectifs de 47 à 57 équivalents temps plein (voir tableau ci-dessous).

Ces nouveaux engagements à réaliser le plus rapidement possible nous permettront de redynamiser notre police de quartier dans toute la Ville, et plus particulièrement dans le centre de Louvain-la-Neuve où il est indispensable d'établir un dialogue permanent et constructif avec les représentants étudiants et du secteur Horeca. En effet, notre présence et notre disponibilité d'intervention 24 h sur 24 depuis janvier 1997 a été à ce point efficace que nous avons dépassé toutes nos prévisions en nombre d'interventions demandées par nos citoyens. Le corollaire de ce succès a été l'abandon progressif obligé des prestations de quartier au bénéfice de la sécurité active ; nous constatons aujourd'hui que nos effectifs de 1997 étaient encore insuffisants pour être présents utilement sur les deux terrains. Les premières marges budgétaires dégagées ces dernières années seront donc affectées en priorité au renforcement parallèle de la police de quartier.

En matière d'environnement, notre Conseil communal a également décidé à l'unanimité d'entrer officiellement dans le conflit qui oppose depuis plusieurs mois l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve, l'Université Catholique de Louvain, le Ministre de la Région wallonne, Monsieur Lutgen, et les gestionnaires de la décharge de Mont-St-Guibert.

Des contacts ont été pris avec un bureau d'avocats spécialisé, ainsi qu'avec les gestionnaires et je crois pouvoir dire aujourd'hui que des améliorations considérables sont en préparation et qu'un nouveau permis d'exploiter tenant compte des revendications légitimes de tous les intervenants devrait intervenir dans les prochaines semaines. Nous serons évidemment tenus informés de l'évolution des débats entre spécialistes et nous serons particulièrement vigilants afin que les intérêts de nos habitants soient respectés.

Faute de pareille prise en compte, nous interviendrons immédiatement via les instances institutionnelles ou judiciaires compétentes. Enfin, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que nous attendons d'un jour à l'autre le dépôt du permis de bâtir des 12 salles de cinéma (3100 places) projetées en bordure de la Grand Place de Louvain-la-

Neuve si tout se déroule bien, les travaux pourraient commencer avant la fin de cette année, en même temps que ceux de la Grande Aula (salle de Congrès) dans le prolongement de la dalle actuelle vers le lac. Dans les pages centrales de ce bulletin, nous vous informons également de la planification projetée des travaux à l'avenue de l'Est (centre commercial et avenue Charlemagne) ainsi que des déviations de circulation qui en découlent.

Comme vous pouvez le constater, même si de nombreux dossiers particulièrement lents nécessitent encore beaucoup de dépenses d'énergie comme le lotissement de la Société Régionale wallonne du Logement à Biocry ou encore les aménagements de sécurité sur les voiries de la Région wallonne, notre Ville reste dynamique. Nous avons tout lieu d'être fiers de ces succès et de l'intérêt qu'elle suscite dans le chef des entrepreneurs de la région.

C'est aussi une marque de confiance qui nous permettra de répondre toujours mieux aux besoins de nos habitants, que ce soit en matière d'emploi, de qualité de vie, ou encore d'environnement social et fiscal.



Bien à vous,
Jacques OTLET
Le Bourgmestre



Un produit
EVOLUKIT

show-room à Louvain-La-Neuve
Parc Scientifique - Avenue A. Einstein 7
Tél. : 010/45.24.36

**Le meuble sur mesures
à prix mesuré !**

**Journée
Découverte
Entreprise
dimanche
4 octobre
de 10 à 17h.
à ne pas
manquer !**





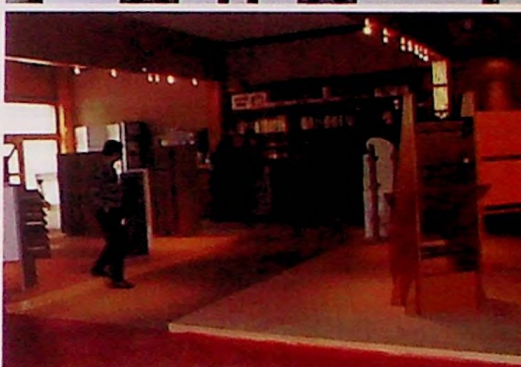
S.A.

Renard

et Cie

Renard et cie c'est :

- *Le Bois*
- *La Quincaillerie*
- *5000 m²*
- *18 personnes à votre service*



Nouvelle adresse

Avenue des Métallurgistes 5
1490 Court-Saint-Etienne

Tél. (010) 61 61 04 - Fax (010) 61 61 14
semaine de 7h à 18h - samedi de 9h à 18h

ISOGLASS

ICI Dulux

altrex



J'ai même rencontré un échevin du budget heureux

Entrevue avec Monsieur Jacques Lega, échevin du budget

BCO : Monsieur l'Echevin, vous avez présenté au Conseil communal du mois de juin le compte de l'exercice 1997 et, le moins que l'on puisse dire, c'est que vous l'avez fait avec beaucoup de satisfaction.

Jacques Lega : En effet, c'est un excellent compte qui se solde avec un boni très confortable, une situation de trésorerie florissante et, ce qui me réjouit particulièrement, une diminution sensible de l'endettement de la Ville. Il confirme l'évolution positive de notre situation financière, amorcée depuis 1994.

BCO : Cela veut-il dire que les finances communales se portaient mal précédemment ?

Jacques Lega : Je dois vous avouer que nous avons connu entre 1989 et 1993 une période particulièrement difficile et j'en ai beaucoup souffert. Pourtant, quand j'ai pris en charge la responsabilité des finances, en 1989, la situation n'était apparemment pas mauvaise. Le boni comptable était confortable et la trésorerie ne se portait pas trop mal. Mais je me suis rapidement rendu compte que les finances de la Ville étaient structurellement malsaines car, au cours des exercices précédents, les dépenses avaient toujours augmenté beaucoup plus que les recettes.

BCO : N'est-ce pas un peu paradoxal ce que vous me dites là ?

Jacques Lega : A première vue, peut-être, mais, pour bien comprendre cette situation, il faut se rappeler qu'en 1983 et 1984 la fiscalité communale avait connu une augmentation énorme puisque les centimes additionnels au précompte immobilier étaient passés de 853 à 1700. C'est cette hausse importante qui a permis, pendant plusieurs années, d'avoir des recettes supérieures aux dépenses et donc d'engranger un boni comptable conséquent.

BCO : Bien sûr, ce n'était pas une augmentation négligeable, mais n'avez-vous pas fait à peu près la même chose en 1990 ?

Jacques Lega : J'ai malheureusement dû proposer un nouvel accroissement des additionnels de 1700 à 2200, et ce pour diverses raisons. Tout d'abord parce qu'en 1989 les dépenses, qui, comme je vous l'ai dit, augmentaient toujours plus vite que les recettes, étaient devenues plus importantes que ces dernières. Ensuite à cause du décret sur le Fonds des communes, voté par le Parlement wallon en 1989, qui privait notre ville de plusieurs dizaines de millions par rapport à la situation antérieure. Et enfin, la réforme fiscale, entrée en application en 1990, allait également priver la Ville de recettes importantes à l'impôt des personnes physiques.



BCO : Mais n'est-ce pas un peu facile de toujours augmenter les impôts plutôt que d'essayer de diminuer les dépenses ?

Jacques Lega : Nous l'avons fait, croyez-moi. Cependant, il faut bien vous rendre compte que les marges de manœuvre à court terme sont relativement faibles. Prenons, par exemple, le cas du personnel auquel est consacrée presque la moitié de nos dépenses. La grande majorité de nos agents sont nommés définitivement et les autres sont, pour la plupart, des contractuels subventionnés qui nous coûtent nettement moins cher. Dès lors, nous nous sommes toujours refusés d'opérer des licenciements massifs dans cette catégorie de personnel car les économies engrangées n'auraient guère été importantes et nous aurions été obligés de nous séparer de collaborateurs indispensables au bon fonctionnement de notre administration. N'oublions quand même pas que nous sommes un service public et que nos concitoyens ont le droit d'en attendre une certaine qualité.





VIVE LA RENTREE

PROMOTION RADIO
pour tous achats
cumulés à 5.000F
jusqu'au 31/10/1998

*Avenue du Douaire 2 - 1340 Ottignies
Téléphone : 010/44.18.71*



Que diraient-ils si demain, pour des raisons d'économie, les voiries n'étaient plus entretenues convenablement ? Mais je voudrais également insister sur le fait que, même si l'objectif premier d'une commune n'est pas de fournir de l'emploi, nous avons, en tant que pouvoir public, une responsabilité à assumer dans la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale.

BCO : Et dans les autres catégories de dépenses ?

Jacques Lega : Là non plus, on ne fait pas ce qu'on veut. Les dépenses de fonctionnement comme le chauffage, l'éclairage, le téléphone, l'entretien des bâtiments et des voiries, le petit matériel et beaucoup d'autres qu'il m'est impossible de détailler ici, ne sont guère compressibles. Les subsides que nous donnons au CPAS, au Foyer culturel, aux centres sportifs et aux nombreuses associations culturelles, sociales, sportives et de jeunesse qui contribuent à rendre notre commune si dynamique, ne peuvent pas non plus être réduits de manière drastique si on ne veut pas transformer la Ville en désert socioculturel. Enfin, l'expansion importante que notre commune a connue au cours des dernières décennies a nécessité de nombreux investissements en voiries, égouts, bâtiments et infrastructures diverses, que nous avons financés par des emprunts dont nous devons, aujourd'hui, assurer les charges d'intérêts et de

remboursements. Ce sont là des dépenses qu'il est impossible de diminuer dans l'immédiat.

BCO : Si j'ai bien compris, vous ne disposez quasi d'aucun moyen pour réduire les dépenses.

Jacques Lega : Ne rêvons pas. Avec la croissance de la population que nous connaissons, une diminution des dépenses est totalement impossible à réaliser. Par contre, nous avons effectué un grand effort pour limiter leur augmentation. Dès 1989, nous avons pris toutes les

mesures à court terme envisageables en chassant les gaspils et en faisant des économies là où c'était possible. Mais cela ne suffisait pas et il a bien fallu nous résoudre à augmenter les recettes.

BCO : Et malgré cela les finances de la Ville ont continué à se dégrader !

Jacques Lega : Effectivement, mais de manière contrôlée car j'ai toujours considéré que les finances d'une commune en forte expansion comme la nôtre devaient être gérées dans une optique pluriannuelle. En effet, chaque année, nous accueillons un grand nombre de nouveaux habitants qui entraînent de nouvelles charges pour la Ville, mais les recettes correspondantes à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier, dans le cas de nouvelles constructions, n'atterrissent dans nos caisses que plusieurs années après. C'est la raison pour laquelle nous avons mis au point, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes, un modèle de simulation des recettes et des dépenses qui nous a permis d'estimer leur évolution sur plusieurs exercices. Et tous les scénarios que nous avons envisagés à l'époque prédisaient une amélioration sensible de nos recettes après quelques années difficiles. C'est sur cette base que nous avons décidé de limiter l'augmentation de la fiscalité en sachant pertinemment bien que nous serions dans le rouge pendant quelques années mais que les choses finiraient par s'arranger.



by Gourdin

Véhicules neufs, voitures, utilitaires 4 x 4
VEHICULES D'OCCASION GARANTIS

Financement immédiat, Assurances

Rue Haute, 6 • 1435 Mont-St-Guibert (Corbais)
Tél. 010 / 65 88 14

Concessionnaire AIXAM pour la région
Entretien, Réparation véhicules toutes marques

Rue Haute, 6 • 1435 Mont-St-Guibert (Corbais) • Tél. 010 / 65 88 14

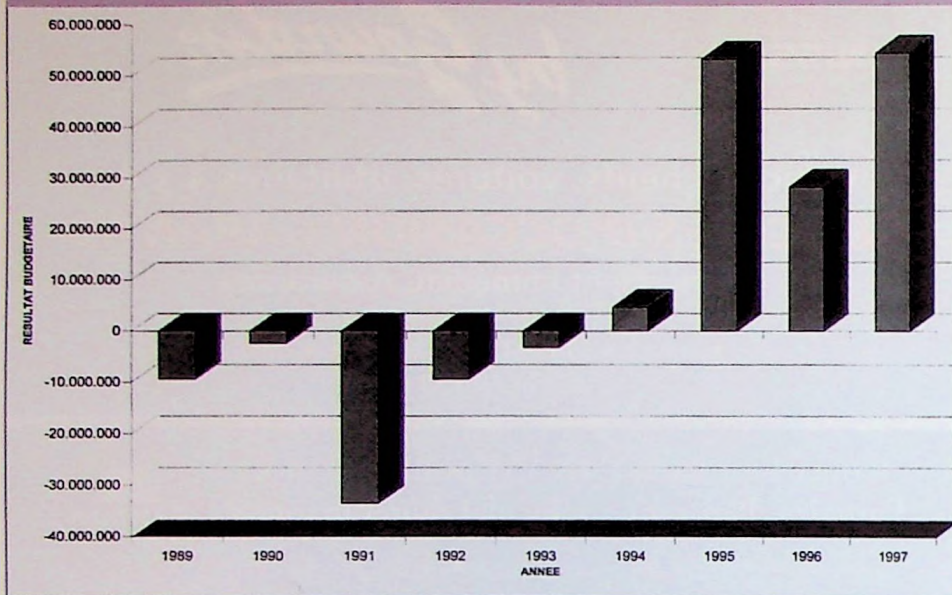


Depuis 1903
Chez DECOUX
on vend du bois



Rue du Monument 69 • 1340 Ottignies
Tél. (010) 41 30 06
Fax (010) 41 05 35

Evolution des résultats budgétaires



BCO : Et si j'ai bonne mémoire, vous disiez même, il y a quelques années, que nous étions en train de manger notre pain noir et que, tôt ou tard, le temps du pain blanc arriverait.

Jacques Lega : Exactement, mais il a fallu pour cela une bonne dose de courage et d'opiniâtreté car les années noires furent particulièrement difficiles. Aussi, je vous invite à regarder attentivement le graphique ci-dessous qui présente l'évolution des résultats budgétaires des comptes des exercices 1989 à 1997. (diagramme ci-dessus)

Vous y voyez que, malgré l'augmentation de la fiscalité, le solde de l'année 1990 était encore déficitaire et que 1991 a vraiment été une année extrêmement difficile, avec un déficit de plus de 33 millions. Vous constatez également que, à partir de 1992, la situation n'a fait que s'améliorer et qu'en 1994 nous étions enfin sortis du rouge.

BCO : Grâce uniquement aux augmentations de recettes?

Jacques Lega : Et surtout parce que nous sommes parvenus à limiter l'augmentation des dépenses, comme vous pouvez le voir sur le diagramme ci-contre.

Ainsi, pour la période 1991-1994, les dépenses ne se sont accrues que de 128 millions alors que les recettes augmentaient de 166 millions.

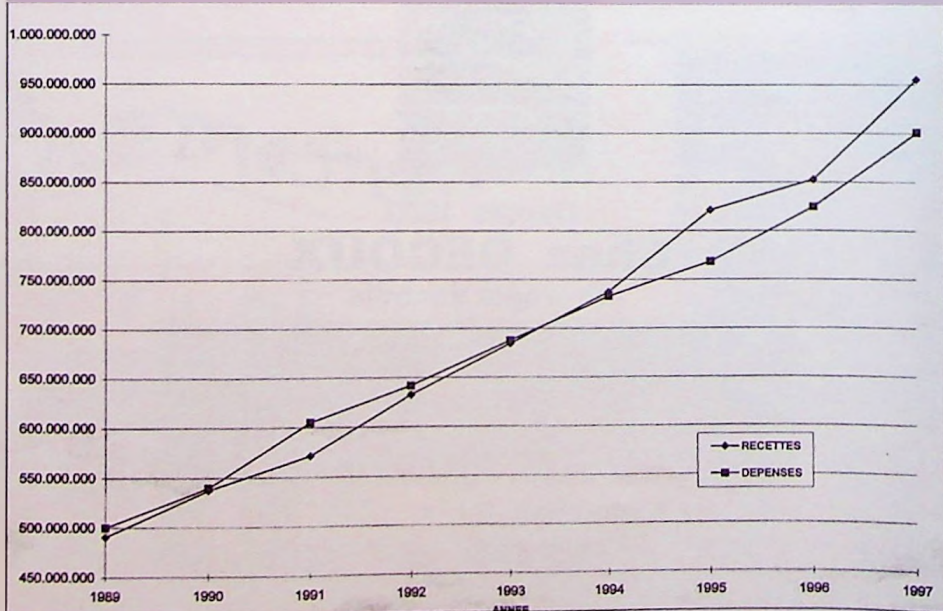
BCO : Et la croissance des recettes en 1995 fut même spectaculaire!

Jacques Lega : C'est effectivement l'année où nous avons revu le mode de taxation des déchets. Vous devez savoir que le coût de ce service avait énormément augmenté en quelques années et que les autorités de tutelle imposent aux communes de couvrir ces dépenses par des recettes appropriées. La taxe a donc été majorée en 1995, mais pas de manière uniforme puisque nous avons veillé à tenir compte de la composition des

Garage
BERTHET SPRL
"La confiance"
 010/41.51.10
Spécialiste
OPEL indépendant
Entretiens
Réparations
 129, Avenue Albert 1er
 1342 Ottignies-L.L.N.
 à 100 m. de la gare

ménages et, en 1996, nous avons réduit sensiblement la taxation forfaitaire en introduisant le système des sacs payants qui a induit une diminution spectaculaire de la production des immondices au profit du recyclage via le parc à conteneurs, les bulles et les ramassages sélectifs. Nous sommes d'ailleurs particulièrement satisfaits de la manière dont la population d'Ottignies Louvain-la-Neuve a adhéré à ce nouveau système qui tend à se généraliser dans toutes les communes.

Evolution des recettes et dépenses ordinaires



MARAN ASSUR



Vous et moi, la même
banque d'épargne

Banque, assurances, crédits, prêts, placements.
bureau de courtage indépendant agréé par 50 compagnies

Pour les difficiles ⇨ étude personnalisée sur ordinateur

Pour les pressés ⇨ votre contrat en 10 minutes

Pour tous ⇨ le meilleur service au meilleur prix

ouvert de 11h à 15h et de 17h à 19 h

Place des Brabançons 6 • 1348 Louvain-la-Neuve
(en face de la crêperie bretonne)
Tél. (010) 45 05 45 • fax. (010) 45 32 70

BCO : N'avez-vous pas également augmenté la taxe sur les chambres mises en location ?

Jacques Lega : Effectivement, mais le règlement a été adapté de manière à favoriser la domiciliation dans la Ville qui permet d'obtenir des recettes complémentaires du Fonds des communes. Initialement, nous désirions que tous les étudiants domiciliés soient exonérés de la taxe, mais les autorités de tutelle n'ont malheureusement pas accepté que nous fassions cette distinction pour les chambres meublées. Par contre, tous les étudiants boursiers sont maintenant exemptés de la taxe, ce qui n'était pas le cas précédemment. Je dois néanmoins vous signaler que l'augmentation des recettes de cette taxe n'est pas uniquement due à la majoration des taux mais également au travail énorme effectué par nos services pour en améliorer la perception.

BCO : Si j'analyse bien le graphique des dépenses, je constate qu'à partir de 1996, leur croissance est de nouveau en augmentation.

Jacques Lega : C'est exact. Au vu de la bonne évolution de nos recettes, nous avons pu quelque peu desserrer la ceinture et développer de nouvelles initiatives dans différents domaines. Mais cela ne nous a pas empêchés de continuer à rationaliser certains de nos services de manière à les rendre encore plus

efficents. Et surtout, et là j'en suis particulièrement fier, nous avons pu réduire sensiblement les charges de notre dette dont la part, dans nos coûts totaux, a diminué de près de 4 % en trois ans. Nous sommes ainsi passés de 30,1 % en 1994 à 26,6 % en 1997, ce qui nous a permis de consacrer plus de moyens dans d'autres catégories de dépenses sans que le total de celles-ci n'augmente exagérément.

BCO : Mais cette réduction des charges de la dette n'est-elle pas due essentiellement à la baisse des taux d'intérêts ?

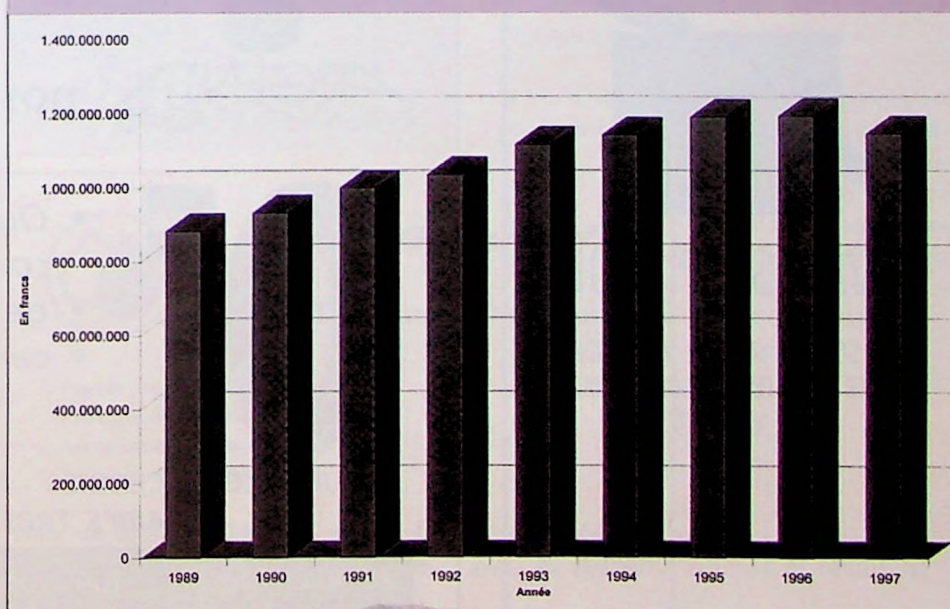
Jacques Lega : En partie seulement car nous nous sommes également efforcés de diminuer le volume global de notre dette en décidant d'emprunter moins, chaque année, que ce que nous remboursons. Aussi, et c'est historique pour notre ville, le montant total de notre dette a diminué pour la première fois en 1997, comme le montre le diagramme ci-dessous.

Nous y voyons que la dette communale a baissé de près de 48 millions entre 1996 et 1997, dont 28 proviennent de la vente des actions du Crédit communal de Belgique dans le cadre de sa fusion avec le Crédit local de France. La dette par habitant passe ainsi de 46,5 à 43,8 mille francs et je peux déjà vous annoncer que cette réduction se poursuivra en 1998 puisque nous avons décidé d'utiliser au moins 25 millions du boni du service ordinaire pour effectuer de nouveaux remboursements anticipatifs d'emprunts.

BCO : Si tout va aussi bien que vous le dites, ne serait-il pas opportun d'envisager une diminution de la fiscalité ?

Jacques Lega : Nous y songeons effectivement mais il s'agit de rester prudent. Car je ne désire absolument pas réduire les impôts l'année qui précède les élections communales en mettant la Ville dans une situation financière telle que le nouveau Conseil communal, issu de ces élections, soit obligé de les augmenter. Nous allons donc utiliser notre

Evolution de la dette communale



BUDGET

modèle de simulation des recettes et des dépenses pour faire des prévisions budgétaires sur plusieurs années et, sur base des résultats obtenus, nous pourrions prendre les bonnes décisions en la matière.

Je peux cependant déjà vous dire, avec toutes les réserves d'usage et sur base des éléments dont j'ai connaissance actuellement, qu'une diminution significative de la fiscalité me semble être du domaine du possible. Mais il s'agira, bien entendu, d'une décision politique qui relève de la compétence exclusive du Conseil communal et dont je ne peux dès lors préjuger actuellement.

BCO : Monsieur l'Echevin, je vous remercie de nous avoir accordé cet intéressant entretien. Peut-être avez-vous un dernier mot à ajouter en guise de conclusion ?

Jacques Lega : Je voudrais simplement vous dire que je trouve que nous vivons dans une commune extraordinaire, ayant vécu et s'appropriant encore à vivre un développement exceptionnel, et que je suis particulièrement heureux de pouvoir participer d'aussi près à cette grande et belle aventure.

A VOTRE SERVICE

Nouvelles de la Croix Rouge

Quand vous lirez cet article, la fin des vacances sera proche. Si cette période reflète le plaisir des voyages petits ou grands, elle est aussi hélas la cause de multiples accidents. Qui dit accidents, fait tout de suite penser aux soins en hôpitaux et bien souvent aux transfusions sanguines.

Et là réside un problème de plus en plus grave : les dons de sang continuent à diminuer de manière inquiétante. Il est vrai que les conditions de dons sont devenues plus contrai-

gnantes : âge limite ramené à 65 ans, voyages à l'étranger, prises de médicaments spécifiques, etc. Vous avez certainement connu des personnes, adultes ou enfants, qui ont été sauvées grâce aux transfusions de sang; vous-même, peut-être, en avez bénéficié ou l'un des vôtres. Pour qu'il y ait, à tout moment, du sang disponible, il faut trouver sans cesse des donneurs. C'est pourquoi, une fois de plus, nous vous lançons un S.O.S., à vous qui avez entre 18 et 65 ans et êtes en bonne santé : venez participer à l'une de nos collectes.

Voici les dates des prochaines collectes :

- Ottignies, Rue de Franquénies, 10 - de 9 à 12h
5 septembre 1998
30 octobre 1998
7 novembre 1998
5 décembre 1998
- Limelette, La Palestre - de 17h à 20h
8 septembre 1998
8 décembre 1998
- Petit-Ry, Ecole St Pie X - de 17 à 20h
17 octobre 1998
23 décembre 1998
- Céroux, salle Cérousiana - de 17 à 20h
28 octobre 1998



VOYAGES EPISODES

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER À RÉALISER TOUS LES «ÉPISODES-VOYAGES» DE VOTRE VIE.

50, avenue du Douaire - Ottignies
Tel: 010/40 16 32 - Fax: 010/40 16 26



nos avantages

OF

- Ouverture et clôture de compte
- gestion de votre compte
- cartes: **BANCONTACT**
VISA - POSTOMAT

ASSURANCES INCENDIES - VOITURE ET HOSPITALISATION
TARIFS TRÈS INTÉRESSANTS

28 BLD Martin - 1340 Ottignies - Tél. (010) 40 13 74

**REGLEMENT
COMMUNAL
D'URBANISME**

Les modifications du règlement communal d'urbanisme de notre Ville ont été approuvées par arrêté ministériel du 19 mars 1998, publié au Moniteur Belge du 24 juin 1998.

Ces modifications sont reprises dans un document qui peut être obtenu au prix de BEF 500,- au service de l'urbanisme situé 20, rue du Moulin dont les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

**L'agence immobilière
sociale du Brabant Wallon**

L'ASBL "Agence Immobilière sociale du Brabant wallon" (A.I.S.) a été créée par la Province du Brabant wallon, les communes, les CPAS, les sociétés de logements sociaux du B.W. et des associations dont l'objet est de promouvoir le droit au logement. Elle contribue à l'application de l'article 23 de la Constitution qui garantit notamment le droit à un logement décent. Son rôle est de louer, à prix raisonnable, des logements vacants et de prendre en gestion des bâtiments afin que le propriétaire voit son logement entretenu et rentabilisé. L'A.I.S. sert donc de trait d'union entre les propriétaires et les locataires en garantissant d'une part aux propriétaires le paiement régulier du loyer et le maintien en bon état du logement et, d'autre part, aux locataires, un logement correct à loyer modéré et un accompagnement social.

Pour toutes ces raisons, la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a décidé d'adhérer à cette ASBL agréée par le Ministre du Logement de la Région Wallonne. Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette Agence, contactez-la au 010123.61.35 (A.I.S. - Chaussée des Nerviens, 25 à 1300 WAVRE).

Propriétaire : Vous n'arrivez pas à louer votre logement ? L'Agence Immobilière Sociale, c'est un trait d'union entre le propriétaire et le locataire. L'Agence Immobilière Sociale, c'est un loyer mensuel garanti et une maintenance assurée du logement. Renseignez-vous : 010/23.61.35.

Avec le soutien de la Province du Brabant Wallon

Journée pour la promotion de l'emploi

Vous cherchez un emploi ?
Une formation vous intéresse ?
Vous ne savez comment rédiger un C.V. ?
Comment faut-il lire les annonces " offres d'emploi " ?
Comment faire pour maintenir vos droits ?
Comment se présenter chez un employeur ?
Pour une réponse à ces questions et peut-être trouver l'EMPLOI que vous cherchez, rejoignez-nous le **mardi 22 septembre de 10 heures à 14 heures** au Centre Culturel d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

Des spécialistes seront présents : aide individuelle dans les stands, aide de groupe via des ateliers, différents circuits vous seront proposés, des firmes offrant de l'emploi vous attendent.
Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au 010/42.05.80, Service Emploi, 7 boulevard Martin à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve.
Savez-vous qu'à cette adresse, vous pouvez trouver les offres du Forem, mises à jour quotidiennement ? N'hésitez pas à venir les consulter !

**Message à vous qui
cherchez**

**- à louer, - à vendre,
- à acheter, : un
logement.**

Voici une information qui vous intéresse : notre Administration est équipée, depuis plusieurs mois déjà, d'un réseau informatique permettant la consultation gratuite du marché immobilier de notre Ville.

Vous pouvez, selon le cas, soit inscrire votre offre de location ou de vente d'un bien, soit consulter les possibilités de location, d'achat, d'un studio, d'un appartement ou maison, dans cette banque de données sise soit à :

Inferville
Boulevard Martin 7 - 1340 Ottignies
Tél. 010/42.05.80
Inferville
Grand' Place, 32 - 1348 LLN
Tél. 010/47.47.47

**Du nouveau en matière
de délivrance des
passeports**

Le Ministère des Affaires Etrangères nous invite à prévenir la population que la délivrance des nouveaux passeports sera entièrement réorganisée, probablement dès le mois de septembre 1998. En effet, les nouveaux passeports seront confectionnés selon une procédure informatisée, similaire à celle utilisée pour la délivrance des cartes d'identité européennes.

Cette nouvelle pratique aura pur effet d'allonger le délai de délivrance à ± 3 semaines. Une procédure d'urgence sera envisagée pour les situations particulières, moyennant un supplément de prix qui sera fixé par le Ministère.

Si vous souhaitez obtenir un passeport prochainement, il est utile de vous renseigner de la procédure auprès du service des Passeports, avenue des Combattants, 40 - 1er étage, téléphone : 010/420.830.



Aqua-Service®
s.p.r.l.

Traitement de l'eau

Piscine construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseur d'eau

Rue de la Croix Thomas 40 Tél. (010) 61 44 42
1341 CEROUX (Ottignies) Fax (010) 61 35 70

Bourse aux vêtements d'hiver de la Ligue des Familles d'Ottignies

La bourse aux vêtements d'hiver pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans, organisée par la Ligue des Familles d'Ottignies, aura lieu à la salle Placet, rue de Sports 6 à Louvain-la-Neuve.

Le dépôt des vêtements (maximum 20, propres et en bon état) se fait sur rendez-vous.

Renseignements et rendez-vous : tel : 010/61.33.05

- dépôt: le vendredi 18 septembre 1998 sur rendez-vous de 9h à 18h

- vente : le samedi 19 septembre 1998 de 9h à 13h

- reprise : le samedi 19 septembre 1998 de 17h30 à 19h .

Au fil du Temps Asbl

Si la mémoire me joue des tours... et que j'ai plus de 50 ans

Il peut nous arriver à tous d'avoir la mémoire qui flanche et de nous inquiéter pour l'avenir.

Si vous pensez qu'il est temps d'agir, l'Asbl "Au Fil du Temps" relance dès le mois d'octobre 98 un groupe de la mémoire. Vous y travaillerez votre mémoire du passé et du présent sous tous ses aspects : perceptif, sensoriel, logique ... à court, moyen et long terme dans une ambiance conviviale et sympathique où chacun a sa place.

Et cela, tout au long de 8 séances réparties en 8 semaines pour 8 personnes. Qui contacter?

Claire Couder-Wilberz

Valérie Mougel

Où nous contacter et vous inscrire ?

Maison de la Citoyenneté

Rue des Deux Ponts, 15 - 1340 Ottignies

Permanence le jeudi de 11h30' à 15h.

Tél. : 010/42 06 40

ou sur le répondeur de Claire Couder .

081/63 37.31

Les dates et le lieu vous seront communiqués dès qu'un groupe sera constitué.

Le "Plan-guide du Brabant Wallon"

vient de paraître

Sous-titré " Terre de charmes et de contrastes ", le plan-guide du Brabant wallon est une nouvelle publication de la Fédération touristique de la Province du Brabant wallon.

Ce nouvel outil de découverte, gratuit et en couleurs, présente les principales attractions touristiques de la province, les hôtels, musées, sites à découvrir, mais aussi les golfs, gîtes ruraux et spécialités gastronomiques.

Il mentionne bien entendu les adresses des syndicats d'initiative et d'office de tourisme de la province. Abondamment illustré, et trouvant facilement place dans une poche, il peut accompagner vos visites, vos balades.

Etes-vous sûr, après tout, de bien connaître votre province ?

Avec un peu de soleil et le plan-guide en poche, vérifiez vos connaissances car la rentrée n'annonce pas la fin des beaux jours !

*Le plan-guide du brabant wallon est disponible gratuitement au bureau du Service
Tourisme,
Ferme du Douaire,
1340 Ottignies.*

Une journée de visites avec "Femmes d'Aujourd'hui"

Notre Ville a été mise à l'honneur à l'occasion des " Petits Déjeuners " du magazine " Femmes d'Aujourd'hui ". Malgré le temps infect (que d'eau, que d'eau !), plus de 600 personnes, invitées par ce magazine, se sont déplacées pour prendre un copieux petit déjeuner dans le hall des auditoires Agora à Louvain-la-Neuve et participer à une série d'activités préparées à leur intention par le Service Tourisme. C'est ainsi que les personnes possédant le " passeport " adéquat pouvaient visiter le cyclotron, le Complexe Sportif de Blocry, le musée de la Vie (une passionnante collection de fossiles), ou suivre une visite guidée du site universitaire. A tous étaient proposés des promenades à travers Louvain-la-Neuve, Ottignies et le domaine provincial du Bois des Rêves, et Céroux.

Les visiteurs sont venus de toutes les provinces belges, d'Arlon à Anvers en passant par Lasne. Devant l'afflux de visiteurs, il fallut programmer des visites supplémentaires, preuve de l'intérêt que porte le public pour nos " trésors " plus ou moins cachés. Il faut dire qu'une série de reportages programmés sur les ondes de la RTBF (Fréquence Wallonie et Bruxelles-Capitale) leur avait mis l'eau à la bouche.

Un grand merci au Service Information et au Service Travaux pour leur aide précieuse, et aux institutions et organismes déjà cités, sans qui cette journée n'aurait pu être organisée.

Le Service Tourisme



**Funérailles G. Debroux
et Fils**

Maison fondée en 1943

Incineration
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium

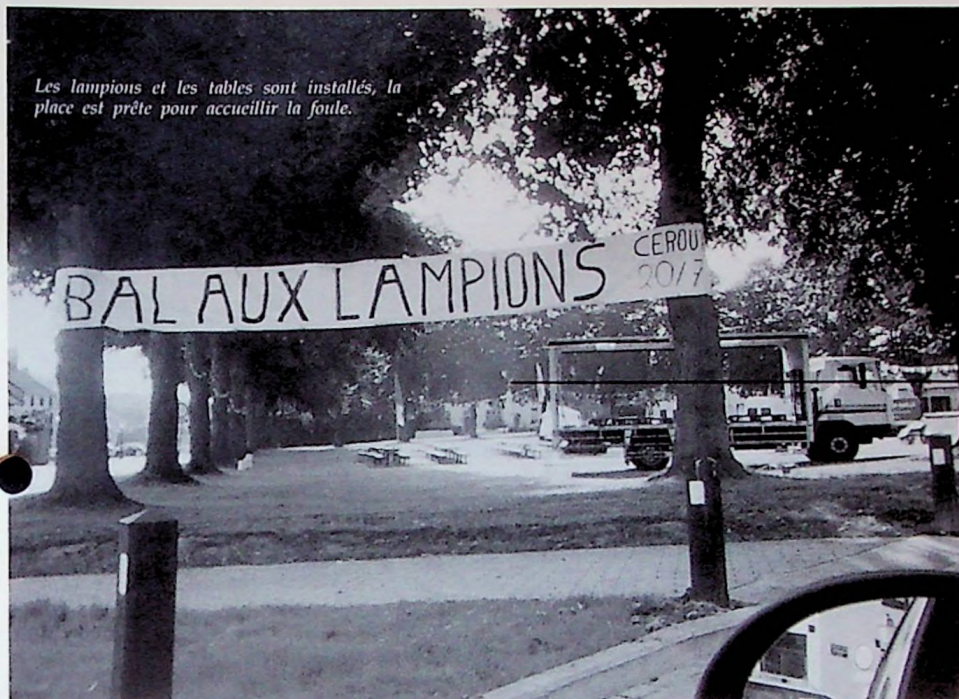
Des professionnels à votre service

Avenue des Combattants 68-70
1340 OTTIGNIES - L.L.N.

Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11



Bal aux lampions à Cérroux : une excellente quinzième édition



Les lampions et les tables sont installés, la place est prête pour accueillir la foule.

Institué en 1983, dans le sillage de la Commune Libre, le bal aux lampions du 20 juillet à Cérroux est devenu un " must " dans son genre. Pour la petite histoire les initiateurs de cette manifestation avaient décidé de cette date pour éviter la traditionnelle " drache " nationale du 21 juillet. Ce n'est pas cette quinzième édition qui les aurait démentis.

En effet au cours de cet été pourri la soirée du 20 juillet fut exceptionnellement chaude, drainant sur la magnifique place triangulaire de notre sympathique village un petit millier de personnes. Ambiance de fête et de bonne humeur, occasion de rencontres pour les uns, occasion de s'éclater en dansant pour les autres. Comme chaque année, à minuit tout s'arrête pour célébrer comme il se doit l'anniversaire du Président du Comité des Fêtes de Cérroux, Jules Ginion, 89 printemps ce 21 juillet 98 et soixante cinq ans à la présidence de ce comité qui reste très dynamique. Vient alors le feu d'artifice, comme chaque année haut en couleurs, laissant ensuite la place à la musique pour deux, trois heures encore. Merci au Comité des Fêtes de Cérroux et à l'APO (Association Philanthropique

Ottintoise) qui ont pris le relais pour assurer la pérennité d'une manifestation oh combien sympathique. A vos agendas pour le prochain rendez-vous : le mardi 20 juillet 1999.

Un Cérrouisien toujours enthousiaste
Patrick Piret-Gérard

Piste de santé pour moins valides au Bois des Rêves !

Le domaine provincial du Bois des Rêves offre aux sportifs de tous niveaux d'agréables pistes de santé. Evidemment, elles sont réservées aux personnes valides. Et bien, cette " évidence " n'a plus cours désormais, puisque depuis le mois de juin, existe aussi une piste de santé pour personnes à mobilité réduite.

Concrètement, les personnes se déplaçant en chaise roulante pourront partager leur expérience sportive avec les personnes valides. Un parcours de 9 exercices de traction, flexion, extension, rotation, permettront aux personnes handicapées moteur, sensorielle et/ou mentale d'effectuer de bons exercices d'assouplissement. Les pistes de santé pour personnes valides et moins valides se rejoignent par endroit, favorisant le dialogue entre sportifs.

Cette belle réalisation installée à l'initiative des Autorités provinciales répondrait à un besoin bien réel et sera sans nul doute promise à un bel avenir. Plus d'hésitation et tous en piste ! Service Tourisme.

ORTHOPEDIC

BANDAGISTERIE - ORTHOPÉDIE - CORSETERIE

MÉDICAL - PARAMÉDICAL
CONFORT POUR SOINS À DOMICILE
AIDES POUR HANDICAPÉS
INCONTINENCE
REVALIDATION

FABRICATION GROS ET DÉTAIL

Chaussée de Namur, 79 - 1301 Wavre
Tél. (010) 24 47 31 - Fax (010) 24 47 32

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 À 18H - LE SAMEDI DE 9 À 12H

Douze ans et déjà leur permis

Bravant la pluie et la grisaille, ils étaient plus de 175 enfants à s'être rassemblés au Bois des Rêves, ce 25 juin, afin de passer leur permis de conduire sécurité vélo. Organisée par l'ASBL "les Débrouillards", cette journée représentait, en effet, pour tous les élèves de 5ème et 6ème primaire des écoles communales de Blocry, la Croix et du Centre, l'apothéose d'une série d'ateliers organisés durant l'année scolaire. Au cours de ceux-ci, les élèves ont appris comment équiper et maintenir leur vélo en ordre, réparer une crevaison et rouler en respectant les règles de base de la sécurité routière.

Les épreuves finales étaient divisées en deux phases : une épreuve pratique, au cours de laquelle les enfants ont notamment dû effectuer un parcours d'obstacles visant à prouver leur maîtrise en vélo, et une épreuve théorique, organisée dans les combis de police et de gendarmerie afin d'officialiser leur engagement à respecter les règles de sécurité routière. A entendre les réponses précises données par tous ces enfants, il était clair que les règles de priorité et autres n'ont désormais plus de secret pour ces futurs titulaires du "certificat d'aptitude à la sécurité routière".

L'idée de cette organisation revient à José Pomès, Président de l'ASBL "les Débrouillards" afin de répondre aux besoins d'information sur l'accident domestique, que ce soit à la maison, sur la route, etc. " C'est en observant l'état des vélos des enfants arrivant le matin à l'école que m'est venue l'idée d'organiser ces ateliers " explique-t-il. Très vite, l'idée a pris de l'ampleur et l'ASBL a vu le jour, en 1997, afin d'officialiser cette activité et créer un partenariat d'une part avec les écoles et, d'autre part, avec les services de police et de gendarmerie. Grâce à la collaboration de ces derniers, non seulement un travail de prévention très appréciable a été mis en place, mais l'ASBL a également la possibilité de récupérer les vélos volés non réclamés et de les remettre en état afin de les revendre aux enfants pour la modique somme de 500 FB. Il y a 15 mois, suite à un appel lancé à la radio en vue de ramasser les vieux vélos inutilisés, l'ASBL a même pu don-

ner 14 vélos aux enfants des écoles... " Une belle manière, conclut José Pomès, de permettre à ceux qui ne peuvent pas s'offrir un vélo d'en obtenir un".

S. VARGA

Pour plus de renseignements:
ASBL " les Débrouillards".
010/45.17.02.



Commémoration de la fête nationale

Ce 21 juillet, les Anciens Combattants, entourés des autorités communales, ont, après le Te Deum, fleuri les monuments du Centre Ville.



Le bonheur de
notre chaleur
se partage.

Distributeur Agréé
de Produits BP



SPRL **FARGEAT-DUMOULIN & fils**
Av. Lambermont 8 - 1342 Limelette
Tél. et Fax (010) 41 33 24 - Tél. 41 70 27

La nuit le
bruit nuit.
Pensez-y!

Activité de la commission consultative "Energie"

Compte-rendu de la conférence débat sur le thème : "Véhicules thermiques ? Véhicules électriques ?

Quels moyens de transport pour demain ?"

La qualité des orateurs et l'attention du public étaient au rendez-vous ce soir-là, à la ferme du Douaire. Le Professeur Martin de l'UCL présentait le mercredi 22 avril, la situation actuelle du développement des moteurs thermiques et le Professeur Magetto de la VUB quant à lui nous exposait un récapitulatif de l'évolution des techniques de propulsion électrique à ce jour.

Point de confrontation à laquelle chacun s'attendait entre les deux principes : le "thermique" et "l'électrique".

Nous avons au contraire la très nette impression que ces deux branches étaient réellement sur le point de fusionner, résultat d'efforts inouïs d'intégration technologique. Il est vrai que 1998 voit apparaître sur le marché des véhicules 4 roues, un concept novateur appelé "HYBRIDE". Cela signifie qu'un véhicule de ce type circule en ville grâce à son moteur électrique + batterie et dès qu'il se déplace hors de la ville, puise dans son réservoir d'énergie fossile (gasoil ou essence) la puissance nécessaire.

Une dizaine de schémas synoptiques démontrant l'intégration des deux principes électro-thermiques furent largement

présentés.

Avouons qu'aucun véhicule hybride n'est simple à réaliser.

L'électronique et l'informatique embarquée simplifie la gestion des centaines de paramètres à gérer pour votre confort, cher conducteur !

On est très loin de la voiture de Bon-Papa ! L'audience buvait littéralement les paroles des deux maîtres présents et le flot de questions fut sans nul doute à l'image de l'intérêt porté par plus de 50 personnes présentes à cette soirée singulièrement technique mais tellement actuelle. Une Peugeot Electro 205 (conduite par le Professeur Magetto), un Scotter et une Patinette 2 roues furent l'objet d'une présentation-essai dans la cour du Douaire à l'occasion de la conférence débat. La Commission Energie tient à la disposition de ses membres une copie des diapositives commentées lors de la présentation des deux ténors qui furent sincèrement applaudis à l'issue de la soirée.

Nous vous rappelons que chacun peut rejoindre la Commission Energie.

Prochaine réunion le 10 septembre prochain à la Maison de la Citoyenneté.

Renseignements :

081/321.607 chez Jacques Quivy

Président de la Commission Energie ou au secrétariat des Commissions au 010/42.05.80.

Ph. Remy, membre

L'été, le service de coordination-jeunes (dé)couvre la Ville

Depuis la fin du mois de juin, la ville résonne de tous les projets, de toutes les initiatives des jeunes.

Dans plus d'une dizaine de lieux différents, les projets se sont développés autour de la musique, de la vidéo, du skate-board, du breakdance, d'internet, de la sculpture-polyester, du cinéma en plein air... Des travaux de rénovation ont été réalisés : espaces pour les enfants, rampe de skate-board, centre de rencontres interculturelles... De nouvelles rencontres se sont faites, de nouveaux liens se sont créés... Dans certains quartiers des groupes de jeunes ont commencé à réfléchir et à s'organiser... Aujourd'hui, notre ville trouve un nouveau souffle avec cette génération multiculturelle qui s'invente au jour le jour, les liens sociaux, les moyens d'expression, la culture de demain...

Rétrospective sur plusieurs semaines d'intenses activités.

Mercredi 24 juin. Le soleil brille au-dessus de la "plaine" du quartier de la Chapelle aux Sabots. Des grenouilles sur ressorts, une pieuvre tourniquet, et un toboggan multicolore réalisés par les enfants, attendent les habitants du quartier, les amis et les autorités communales. Beaucoup de gens sont passés tout au long de cette après-midi où se sont succédés matches de mini-foot, volley, basket, jeux, spectacle burlesque et barbecue. Tout le monde a mis la main à la pâte : les responsables de la Maison de Quartier, les habitants de la Chapelle aux Sabots, les responsables et les stagiaires de la Régie de Quartier, le service de Coordination-jeunes et les collègues du service Affaires sociales.

Caves de la Fontenelle

Grande dégustation d'automne "Portes Ouvertes"

les samedi 19, dimanche 20
et lundi 21 septembre de 10 à 19 h.

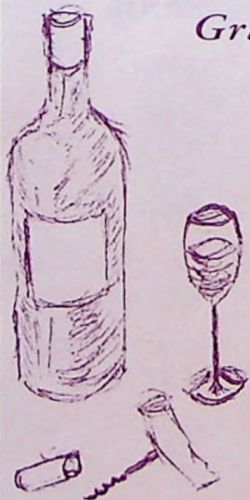
Venez découvrir près de chez vous les meilleurs rapports qualité/prix, à partir de 129F, en vins français et d'autres pays.

Pendant les journées "Portes Ouvertes" ristourne de 10% pour tout achat à partir de 36 bouteilles

Chaussée de Bruxelles 101 - 1341 Cérroux

Tél : (010) 61 46 81 - Fax : (010) 61 58 80

Ouvert le samedi de 10 à 18 h, autres jours sur rendez-vous



(Suite en page 18 et 19)

Samedi 27 juin. Le hip-hop est une culture urbaine qui développe de multiples disciplines : la création de rythmes samplés (échantillons de sons "piqués" à des morceaux existants et structurés en rythme), le rap (textes parlant le plus souvent du quotidien et "dits" sur un rythme samplé), le graffiti (fresques murales réalisées à l'aide de bonbonnes de peinture), le deejing (utilisation de platines et de disques en vinyl, permettant l'écoute de morceaux de musique et la création de sons par le scratch, etc.), et enfin la danse (dans la lignée du breakdance, réalisations de figures acrobatiques dans un duel symbolique avec les danseurs du "clan" adverse). Le samedi 27 juin, c'est la danse qui a été mise en exergue au centre nerveux avec la venue de deux groupes de danseurs Namurois et Bruxellois (Namur Break Sensation et Crazy Force) et l'organisation d'un battle (concours de break) au cours duquel les jeunes danseurs de la région nous ont prouvé toute leur créativité.

Du 29 juin au 3 juillet. Une dizaine de jeunes ont participé au stage vidéo proposé par le Foyer culturel et le centre nerveux.

Maniement de la caméra, prise de son, initiation au reportage et au montage vidéo. Les jeunes reporters sont à présent formés pour couvrir les manifestations du 50ème anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme qui se dérouleront tout au long du dernier trimestre 98.

Du 1er au 10 juillet. Dix journées de chantier pendant lesquelles 14 jeunes ont été engagés 5 jours chacun. Au Bauloy, de la dolomie a été mise sur le terrain de pétanque, un banc y a également été installé ; deux bancs ont été réparés près du terrain de volley; un jeu ("téléphérique") a été remis en état ; le grand bac à sable a été rempli de plusieurs tonnes de sable blanc et une clôture a été installée tout autour de manière à éviter l'accès des chiens.

A Louvain-la-Neuve, les volets de la maison des jeunes ont été repeints.

A la Chapelle aux Sabots, deux bancs et une poubelle ont été installés, le bac à sable a été rempli et une surface de dolomie a été rénovée.

Au centre de rencontres Interculturelles (centre nerveux), la façade a été repeinte, l'arrière du bâtiment a été dégagé de gravats, arbustes et décombres pour ensuite être recouvert de gravier, diverses réparations ont été entreprises...



Mercredi 8 juillet. Une carcasse de voiture, un vieux frigo et diverses constructions en bois occupent la Grand-Place de Louvain-la-Neuve entourée de barrières pour l'occasion. Une cinquantaine de plancheurs sur roulettes y déambulent en toute aisance. Les "figures" qu'ils réalisent étonnent plus d'un passant et spectateur présents. La première skate-contest de Louvain-la-Neuve rencontre bel et bien le succès escompté. Le soir tout le monde s'est rassemblé devant la maison des jeunes pour le barbecue et le concert. Une petite déception cependant pour les organisateurs, le concert prévu en plein air dans le parc de la Bardane devra se faire à l'intérieur l'université ayant refusé son autorisation.

Du 13 au 24 juillet. Deux jeunes du Bauloy et de la Chapelle aux Sabots, partent en formation à Verviers. Sur place, ils reçoivent tous les éléments qui leur permettront de mettre en place des groupes

Yves MABOGE CORDONNERIE SERRURERIE



Chaussures - Sacs - Cartables - Clefs

RISTOURNE TIMBRES FAMILLES NOMBREUSES

Grand'Rue 16 - 1341 Céroux-Mousty

Tél.: 010/61 23 57

Ouvert le lundi de 13h à 18h

Du mardi au vendredi de 8h à 12h
et de 12h30 à 18h

Le samedi de 8h à 12h

de jeunes au sein des deux quartiers en travaillant avec Jean-Pierre Manderlier, "travailleur de terrain" du service de Coordination-jeunes.

Du 25 juillet au 8 août. Bondé et chaud pour "Ma vie en Rose" au quartier de Lauzelle où 130 personnes de tout âge ont applaudi cette récente production cinématographique belge. Plus frais et humide au quartier du Buston pour la projection de "L'école des héros"... Les séances de cinéma de quartier en plein air organisées en collaboration avec l'équipe du centre nerveux, auront été l'occasion de (re)découvrir certains films mais surtout de retrouver les habitants des différents quartiers : le Buston, Lauzelle, La Chapelle aux Sabots, le Petit Ry, Mousty, le Tiernat, le Bauloy, l'Hocaille, le Créneau et les Bruyères. L'initiative a plu, la prochaine fois peut-être que vous aussi vous vous mouillerez dans un tel projet...

Du 10 août au 4 septembre. Un studio d'enregistrement en effervescence pendant vingt journées complètes. On pique, on copie, on organise les boucles en séquences, on rajoute un peu d'effet... Le centre nerveux ne mérite plus son nom que dans ces moments de création bien arrosés de café.

Les participants à ce projet ont de deux à trois jours pour aboutir à leurs fins : un ou plusieurs instrumentaux qu'ils utiliseront pour poser leur rap, comme bande son d'un futur court-métrage, voire pour épater leur entourage.

Il faut souligner que l'équipe qui gère ces moments de création est des plus costaudes : Sahli Nourdi, le papi du rap bruxellois (BRC, Def Rock Posse...); Philippe Scorie, multi-instrumentiste, bidouilleur et compositeur hors pair (Carton Pâte...); Véronique Demaret, pédagogue confirmée et pilier de la Simili-Théâtre (structure de création multidisciplinaire).

Du 10 au 25 août. Riches des rencontres et des contacts établis durant les séances de cinéma de quartier, les jeunes animateurs en collaboration étroite avec Jean-Pierre Manderlier débutent une dynamique collective au sein des quartiers du Bauloy et de la Chapelle aux Sabots. Rassemblement des jeunes entre ± 15 et 20 ans, débats, expressions d'idées, formulations de projets...

A l'heure où ces quelques lignes sont écrites, rien ne laisse présager ce qui va en découler...

Une chose semble certaine, les jeunes contactés ne vont pas laisser passer une occasion qui se présente à eux de s'exprimer, de s'organiser, de réaliser leurs projets... Si vous habitez ces quartiers ou aux alentours, soyez attentifs car des choses sont en train de changer.



Du 17 au 28 août. Internet, c'est pas compliqué. Surtout quand c'est "juste à côté" !

Véronique Lebon et Pierre Jambé, les responsables de la Maison de Quartier de la Chapelle aux Sabots sont presque devenus des spécialistes : boîte aux lettres électronique, tables de conversation, surf". Les habitants du quartier aussi.

Tout compte fait, se connecter à internet, c'est pas beaucoup plus compliqué que d'essayer de s'y retrouver avec les programmes de TV. Le tout, c'est de faire le(s) bon(s) choix.

Post Scriptum. Si même l'été, la ville retrouve ses ardeurs, c'est bien à une large collaboration qu'elle le doit : le service de Coordination-jeunes de la Ville, le centre nerveux, Centre de Rencontres Interculturelles, la Maison de Quartier du CPAS à la Chapelle aux Sabots. Chez Zelle, Maison des jeunes de Louvain-la-Neuve, le Foyer culturel, le CN Posse Product, le Café Bizarre, Vivre au Bauloy, l'Atelier des Enfants du Tiers-Monde du Placet, le Terrain d'Aventure, la Province du Brabant wallon, l'Opération Été-jeunes de la Communauté française, les Plans Sociaux Intégrés de la Région wallonne, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et tous ses habitants.

Contacts :

Service de Coordination-jeunes :
Etienne Scorie et Jean-Pierre Manderlier :
010/42.05.80

Meubles

Karman

5000 m² d'exposition

Grand choix de literies

Ouvert tous les jours de 10 à 18H30

Ouvert le dimanche de 10 à 18H

Fermé mardi et jours fériés.

Grand' Route 87 à 97 (Nationale 4)

1435 Corbais (Mont-Saint-Guibert)

Tél. (010) 65 76 22

Projet Wilhem et C°

Plans et itinéraires de circulation durant les travaux

Les premières phases des travaux Wilhem et C° à Louvain-La-Neuve débuteront dans le courant du mois de septembre 1998.

Afin d'informer le plus complètement possible les habitants d'Ottignies-L-L-N sur les itinéraires de circulation prévus durant les étapes successives, les circuits de déviation sont insérés ci-dessous.

Il y a lieu toutefois de tenir compte que les dates mentionnées sur chacun des plans sont indicatives. Elles pourraient être modifiées en fonction des circonstances liées à l'entreprise.

Les phases ultérieures feront également l'objet d'une information dans votre B.C.O.

Dans le cadre de ce projet, les mesures prévues de fermeture de la rue de l'Autobus et de l'avenue G. Lemaître (à hauteur de l'avenue de l'Est) seront mises en application à la date du 15/09/1998). Durant les travaux les parkings P.52 (arrefour JONLET) et P.46 (parking supérieur accueil) seront supprimés.

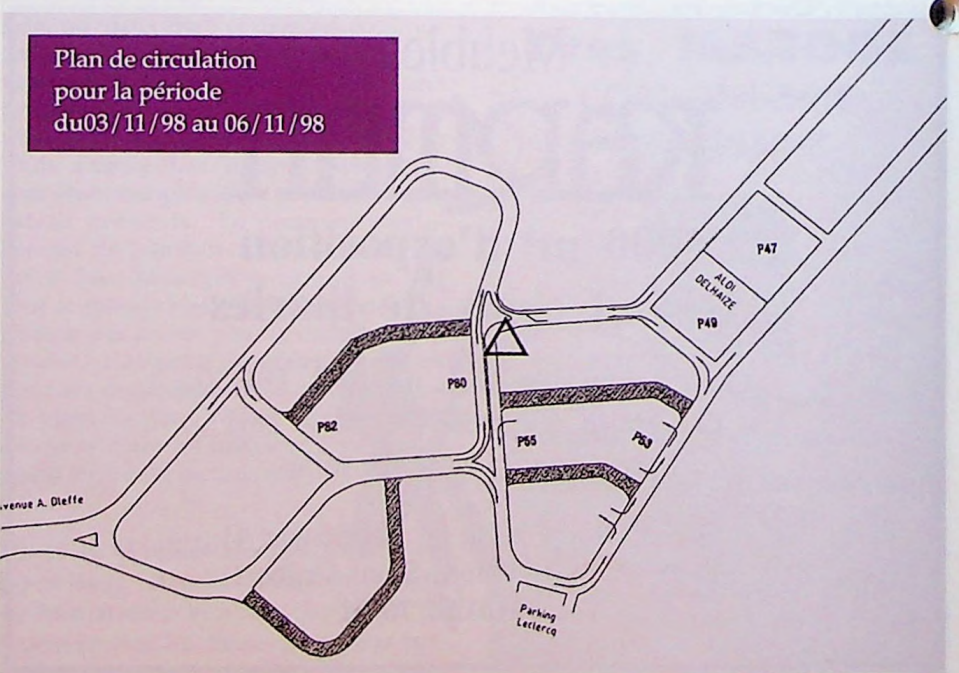
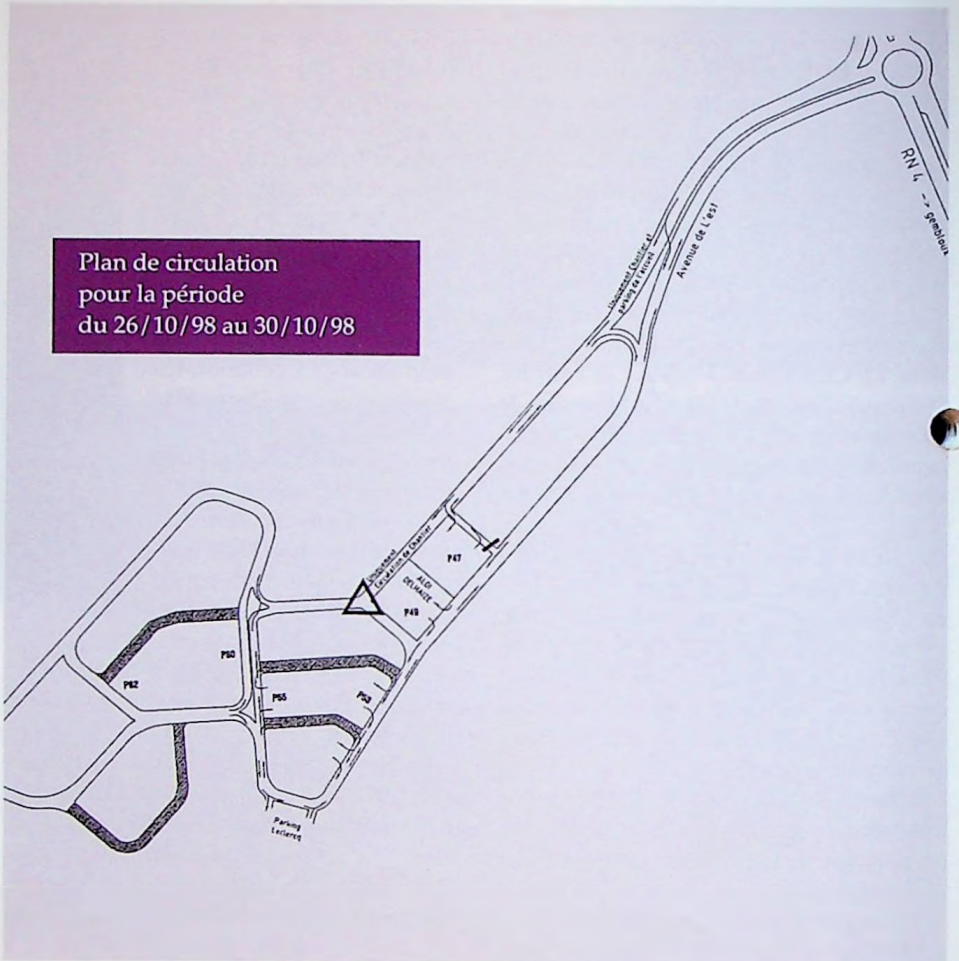
Nous invitons les automobilistes à utiliser les aires de stationnement toujours disponibles situées :

- P.80: parking bleu Agora niveau - 3
- parking rose - Grand Place niveau - 3.

Accès à ces parkings (P. 80) par le parking mauve - musée (P.82).

D'autres parkings de délestage supplémentaires seront mis en œuvre par le promoteur immobilier en cas de saturation des parkings existants.

Le Commissaire de police
Serge Casterman



Liste des décès

Naveau, Augusta	01.04.1998
Minguet, Mariette	03.04
Hennebel, Maria	04.04
Derhé, Léon	05.04
Gonzalez de la Cruz, Maria	05.04
Alsteen, Marguerite	06.04
Gomand, Marcelle	10.04
Defroyère, Marc	10.04
Versé, Robert	11.04
Vanvrékom, Marcel	12.04
Rosy, Jean-Christophe	12.04
Romain, Emile	13.04
Cornez, Sam	13.04
Lauwaert, Mariette	16.04
Lorent, Jean	20.04
Forrest, Gérard	23.04
Van der Gracht	
de Rommerswael	25.04
Damoiseaux, Angèle	25.04
Joly, Oscar	27.04
Godard, Willy	29.04
Vandenbroeck, Jan	03.05
Renard, Carine	04.05
Delforge, Etienne	05.05
Vo Thi, Viet Nhan	08.05
Van Zeeland, Marie	10.05
Rossion, Jeanne	15.05
Clément, Ernest	19.05
Burny, Jean-Marie	21.05
Soetens, Jan	23.05
Remels, Emerance	29.05
Snoeck, Marcelle	29.05
Aubert, Xavier	06.06
Montois, René	10.06
Mertens, Charles	10.06
Mertens, Jean	13.06
Verheyden, Félix	21.06
Muzette, Gilberte	22.06
Errémus, Félicien	23.06
Melin, Sylvain	24.06
Focant, Gaston	25.06
Cappart, Pierre	27.06
Mallinus, Sébastien	27.06
Bekefi, Zoltan	29.06

Liste des mariages

Moxhet, Henri-Jean	
- Bouguerra, Leila	03.04.1998
Gaspard, Philippe	
- Bianco, Sandra	03.04
Squelin, Gabrielle	
- Sancke, Didier	04.04
Pirard, Michel	
- Dassy, Vinciane	04.04
Schérer, Rudy	
- Van Wiele, Karin	04.04
Vanhee, Pascal	
- Duquaine, Sylvianne	04.04
Mapele, Anne	
- Van der Linden, Johan	11.04
Lauvaux, Isabelle	
- Devos, Marc	18.04
Monsalve de Veas,	
Berta - Puype, Danny	21.04
Jassogne, Joël	
- Grandjean, Nathalie	25.04
Leclercq, Etienne	
- Piette, Patricia	25.04
Lebbe, Vincent	
- d'Arian, Tatiana	02.05
Gosselain, Eric	
- Wagner, Françoise	02.05
Bousmanne, Léopold	
- Hafner, Rosa-Maria	04.05
Wahid, Moussa	
- Bustamante Meza, Lucero	08.05
Benomar, Rachid	
- Collette, Véronique	08.05
Mauhin, Isabelle	
- Di Lena, Emmanuelo	09.05
Petit, Ludmilla	
- Duplat, Matthieu	09.05
Dehaye, Nicolas	
- Verstraete, Nathalie	09.05
Callens, Valérie	
- Kottong, Bernard	09.05
Binard, Etienne	
- Vivario, Catherine	15.05
de Fays, Bernard	
- Zouhri, Hassana	16.05
de Brabant, Yves	
- Vanderwauwen, Christelle	16.05
Chenot, Yveline	
- Hincq, Thierry	16.05

Lenaerts, Jacques	
- Van Leeuw, Jacqueline	16.05
Pardo Lera, José	
- Vandermeeren, Claire	22.05
Helard, Harold	
- Ladrière, Laurence	23.05
Lamal, Jean	
- Scheppers, Noëlle	23.05
Stockeyr, Didier	
- Lessent, Isabelle	23.05
Hardy, Marc	
- Miranda Rabanal, Juana	23.05
Poelman, Fanny	
- Thoa, Marc	30.05
De Vadder, Bruno	
- Biebuyck, Sarah	30.05
Louknine, Said	
- Amellal, Jamila	30.05
Bouton, Katia	
- Sion, Thierry	12.06
Ates, Ali	
- Derouane, Daphné	12.06
Turine, Lionel	
- Deguent, Coralie	20.06
Xhonneux, Rudi	
- Pavot, Françoise	20.06
Reggadi, Fatima	
- El Boudakhani, Mustapha	20.06
Guarana Nyssens, Isabella	
- Kazi, Mohamed	20.06
Van Cauwenberghe, Serge	
- Ruth, Paulette	26.06
Danneels, Victor	
- Nannan, Emilie	26.06
Shahbandi, Jiman	
- Hemptinne, Alexandra	27.06
Lacroix, Christel	
- Van Bamis, Frédéric	27.06
Vierset, Michel	
- Stametti, Lucia	27.06
Delvigne, Frédéric	
- Grulois, Daphné	27.06

Liste des naissances

De Mesmaeker, Charles	01.04.1998
Dandumont, Emeline	02.04
Finet, Kevin	05.04
de Brabant, Héloïse	06.04
Bastin, Florent	07.04
Wattiez, Augustin	09.04



ELECTRICITE - PLOMBERIE


AGENCEMENT DE MAGASINS

• Videophonie	• Installation	• Domotique-Domomaster
• Parlophonie	• Rénovation	• Système :- Surveillance
• Climatisation	• Dépannage	- Alarme
• Chauffe-Eau	• Eclairage	• Détection incendie
• Chauffage électrique		• Renforcement compteur

Ent. agr. 032600

LICOPPE Joël

Rue de la Limite 29 - 1340 Ottignies
Tél.- Fax : 010/61.33.05



L'INSTITUT DE PROMOTION SOCIALE

Rue Albert Croy - 1330 RIXENSART
Tél. (02) 654 00 30 - Fax (02) 652 25 46

Anglais, Anglais de tourisme, Anglais des affaires,
Néerlandais, Français, Français langue étrangère, Espagnol,
Connaissances de gestion, Graduat en comptabilité,
Comptabilité générale analytique et des sociétés,
Droit des sociétés, Tableur dans le domaine comptable,
Impôts des Personnes Physiques, Techniques de communication,
Modules du Cert. d'Ens. Sec. Sup.,
Informatique, Studio de radio.

CARNET FAMILIAL

Khane, Nawaelle	09.04	Sevinç, Chloé	28.04	Oum Oum, Desy	02.06
Nkubanyi, Laura	10.04	Page, Hubert	05.05	Bertouille, Emilie	03.06
Dani, Lindiell	11.04	Mucyo, Roger	05.05	Biesemans, Elisa	04.06
Amai, Issam	12.04	Moke Monkango, Morielle	06.05	Minet, Laura	04.06
Bara, Redouane	13.04	Marchal, Laura	07.05	Contempré, Margo	05.06
Fontaine, Julie	13.04	Piraux, Valentine	07.05	Henne, Corentin	05.06
Evrard, Pierre	13.04	Lorette, Estelle	10.05	Taybi, Hasnae	05.06
Vreurick, Sarah	14.04	Bouterfa, Younes	11.05	Dardikh, Leila	07.06
Bosmans, Marie-Laure	15.04	Philippin, William	11.05	Mareschal, Lyson	08.06
Rase, Jérémy	15.04	Delguste, Valentine	11.05	Dor, François	09.06
Bernardo y Garcia, Loulia	15.04	Noël, Julien	12.05	Foncea, Pablo	10.06
Ngowembona, Luc-Joris	15.04	Frederix, Alison	15.05	Baret, Louis	10.06
Zaroual, Nabil	16.04	Sohet, Florent	15.05	Jasinski, Szymon	11.06
Lequeux, Kelly	16.04	Simonet, Charlotte	16.05	Libbrecht, Clémence	11.06
Closset, Morgane	17.04	Viroux, Delphine	17.05	Tonneau, Jean	11.06
Devue, Cécile	17.04	Fitoussi, Maxime	18.05	Lagrange, Gwen	12.06
Sohet, Valentin	17.04	Stuardo Escobar, Leopoldo	18.05	Dekoninck, Manon	12.06
Nizet, Clémence	18.04	Mussche, Louise	19.05	Bousselmi, Nizar	17.06
Barkou, Ali	18.04	Ngono Ngono, Anita	19.05	Castro Antunes Viana,	
Juan, Mathis	20.04	Milemba Kamba, Lesly	19.05	Claudia	17.06
Hardy, Wivine	20.04	Massart, Amélie	19.05	Janssens, Chloé	18.06
Pashanase Flores, Andréa	21.04	Mazy, Auriane	20.05	Ninane, Simon	19.06
Deschodt, Emilie	21.04	Vanderlinden, Simon	20.05	Mutelesi, Mathilde	19.06
Dewel, Gaël	22.04	Farnada, Leïla	20.05	Lepêcheur, Guillaume	20.06
Walravens, Lisa	22.04	de la Vallée Poussin, Maxime	23.05	Bertholet, Gaëlle	22.06
Martin, Marjelaine	22.04	Taraha, Imad	24.05	Goolaerts, Marina	23.06
Derreumaux, Valentin	23.04	Leroy, Charly	25.05	Electeur, Justine	23.06
Dekeyser, Jason	24.04	Turki, Valérie	25.05	Tshibwabwa, André	24.06
Feys, Tina	24.04	Baufayt, Martin	26.05	Hormans, Charly	24.06
Kabisa Ngaal-I-N'Sum,		Onerbay, Selim	27.05	Castin, Louis	26.06
Benjamin-Kévin	24.04	Onana Alima, Justine	28.05	Panis, Juliette	27.06
Dellas, Maria	25.04	Rack, Saskia	30.05	Krafft, Cassie	29.06
Sevinç, Maxime	28.04	Duwaerts, Adrien	01.06	Loos, Jérôme	29.06

Succès pour l'édition 98 de "Correspondances"

La " fête de la musique et des arts plastiques ", organisée à l'initiative du Foyer culturel, a battu son plein durant le mois de juin. C'est un rendez-vous prisé par un grand nombre d'artistes, amateurs

ou professionnels, de notre Ville. Le thème de cette année pour les arts plastiques était " Formes et couleurs ", avec toute la diversité que cela suppose au niveau des techniques (de l'aquarelle à ... la poésie) et des lieux d'exposition (CCAO, Ferme du Douaire, Bois des Rêves, Ferme des Convives). Ce festival

fut cette fois encore bien encadré par un vernissage for animé à la Ferme des Convives (près de 150 personnes) et la trépidante " Nuit africaine " du Bois des Rêves qui, pour sa 5ème édition, a attiré près de 3.000 spectateurs plus enthousiastes.

Votre Maître Pâtissier

vous propose
tous les jours de 9h à 18h30
une gamme de gateaux
(individuelle et multi-personnes)



Savoir offrir
"Chocolatier Mondose"

Ouvert 6 jours sur 7
Service livraison 7 jours sur 7

Nos prix sont le reflet et la garantie de produits frais et de qualité, calculés avec la plus grande rigueur.

Prix spéciaux pour professionnels et collectivités

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél : (010) 41 44 53



50 ans de déclaration des Droits de l'Homme ... cela se fête

Le Foyer Culturel ainsi que les Commissions Consul-tatives du Tiers-Monde et de l'Enseignement y travaillent.

Dès maintenant, notez dans vos agendas qu'une exposition " Made in Dignity " se tiendra à la Grange de la Ferme du Douaire du 9 au 23 novembre ; une conférence débat sur le thème du commerce équitable animée par R. Petrella, D. Lambert et W. Hilgers aura lieu le 19 novembre à 20 heures au CCAO.

Un calendrier de toutes les activités paraîtra dans le prochain bulletin communal.

Remise du prix du concours :

"un logo pour Ottignies Louvain-la-Neuve, pôle culturel du Brabant wallon".

UNE ville qui obtient le titre envié de Pôle Culturel de sa province se doit d'affirmer cette qualité.

C'est une des raisons pour lesquelles le groupe de réflexion du Pôle Culturel, réuni à l'initiative de Jacques Benthuis, Premier Echevin et Echevin de la Culture, a lancé un concours de conception d'un logo. Le gagnant est un étudiant de l'Académie Royale des Beaux-Arts, Monsieur Nuno GODINHO DE MAGALAES. Le prix a été remis par le Gouverneur de la Province, Monsieur Valmy Féaux, en



présence des députés permanents P. Boucher, B. La Hardy de Beaulieu, le Bourgmestre J. Otlet, et un parterre de personnalités des institutions et associations

culturelles de la Ville. Retenez bien ce logo, que vous allez sans doute souvent voir.

Journées du Patrimoine 1998 à la ferme du Douaire, les 12 et 13 septembre

L'opération des " Journées du Patrimoine " organisée à l'initiative de la Région wallonne fête cette année son 10ème anniversaire. La Ville a décidé de mettre une fois encore la ferme du Douaire à l'honneur, et de rappeler quelques aspects de la vie rurale du début du siècle.

Des activités sont prévues pour petits et grands - venez nombreux !

A l'heure où nous mettons sous presse, les contacts se poursuivaient pour encore étoffer le programme. Voici quelques rendez-vous que vous pouvez déjà noter dans votre agenda : sauf mention spéciale, les animations se déroulent le samedi et le dimanche, entre 14 et 18 heures.

Au programme :

Démonstrations de travail avec chevaux de trait brabançons (par l'Asbl Les Flocons). Exposition d'anciennes machines agricoles à traction chevaline.

L'Orchestre de Chambre d'Ottignies Louvain-la-Neuve, sous la direction de Madeleine Delobbe, donnera un concert le dimanche à 16 heures.

Une exposition de peintures et aquarelles se tient à la Grange.

Jeux anciens à la ludothèque et dans la cour de la ferme le samedi de 10 à 13 heures.

Possibilité de 2 actions supplémentaires

Le catalogue des Journées du patrimoine et le programme complet des activités à Ottignies sont disponibles au Service Tourisme, Ferme du Douaire.

La Ferme du Douaire. (Photo : Bauwens.)



MATÉRIEL INFORMATIQUE

Ordinateurs, imprimantes, écrans, logiciels, scanners, CD-ROM, Souris, Joystick...

Cours d'informatique (adultes & enfants)
Autres services : secrétariat

CONSULTATION INTERNET

DEPÔT-VENTE DE CD ROM D'OCCASION

Nouvelle adresse à partir du 1er septembre

RUE LUCAS n° 5 • 1340 OTTIGNIES
Tél (010) 40 12 64 • Fax (010) 40 12 64

Apprendre la danse, le théâtre, la musique...

Une année exceptionnelle pour l'académie : 75 ans et un décret tout neuf !

Cette année scolaire, l'académie intercommunale de musique, danse et arts de la parole de Court-St-Etienne et Ottignies Louvain-la-Neuve fête le 75ème anniversaire de sa création à Court-St-Etienne.

Cette importante institution artistique qui compte plus de 1500 élèves encadrés par 80 professeurs diplômés des conservatoires royaux profitera de cet anniversaire prestigieux pour faire mieux connaître aux habitants de la Ville et des environs son enseignement et ses activités artistiques.

L'académie propose l'apprentissage individuel et/ou collectif de la musique, du chant, de la danse, du théâtre, de la déclamation, etc.

Renseignez-vous. Diverses approches existent en fonction de l'âge (de 5 à ..99 ans) et des domaines (musique, danse, arts de la parole). Chaque élève reçoit entre une et cinq périodes de cours de 50 minutes par semaine du 1er septembre au 30 juin. L'entraînement quotidien à domicile est évidemment essentiel. Les cours sont dispensés dans une dizaine d'implantations (Court-St-Etienne, Ottignies, Blocry, Louvain la Neuve, Profondsart...) les lundi, mardi, jeudi et vendredi généralement entre 15h30 et 22h, le mercredi à partir de 12h et le samedi.

Subventionnée par la Communauté française, l'académie intercommunale appliquera dès septembre le décret signé le 19 mai 1998 qui modifie de façon substantielle son fonctionnement et précise ses missions. Si ce décret s'inscrit avant tout dans une logique de rationalisation qui, on s'en doute, n'apporte pas la réponse souhaitée à la demande croissante, il a le mérite, par delà les blessures infligées au passage, de poser les bases d'une véritable formation artistique. L'autonomie et l'épanouissement des facultés créatrices personnelles sont privilégiés. Le décret



Dans le cadre de "Correspondances", fêtes de la musique et des arts plastiques d'Ottignies LLN qui connut un réel succès cette année, le Petit Ry-Thon a donné un concert remarquable à la ferme des convives.

ouvre enfin quelques portes timides vers la transdisciplinarité inter-domaines. De nouvelles perspectives pédagogiques se révéleront particulièrement propices pour la danse et les arts de la parole. Un enseignement de qualité accessible à tous qui conjugue rigueur et passion.

Le président Jacques Benthuis et le directeur Dominique Bodson sont unanimes sur les objectifs de l'académie : rendre la pratique de l'art accessible à tous ceux qui le souhaitent sans réduire les exigences que son apprentissage nécessite. Ainsi chacun peut développer ses aptitudes artistiques pourvu qu'il s'y investisse suffisamment; ceux qui manifestent des dispositions particulières peuvent les porter au plus haut niveau. Les sections spécialisées en danse et en musique le confirment. La réputation des "humanités-danse" et "humanités-théâtre" ne cesse de croître en Communauté Française. Le 29 novembre : une fête de la danse, de la musique et du théâtre. Le 75e anniversaire de l'académie sera l'occasion de réaliser des manifestations de toutes sortes et l'opportunité exceptionnelle pour les élèves et les professeurs de montrer leur talent soit publiquement, soit dans la production de documents audio-visuels.

Des échanges sont prévus avec le Québec ainsi que beaucoup d'autres projets tout au long de l'année. Quel excellent stimulant pour dynamiser un décret dont le contenu est à construire!

Retenez d'ores et déjà le week-end des 28 et 29 novembre au Centre culturel d'Ottignies pour des expositions inhabituelles et un spectacle pluridisciplinaire original.

Inscriptions et renseignements :

Les nouvelles inscriptions ne peuvent être prises par téléphone et nécessitent de se rendre au secrétariat de l'académie : 32, rue des écoles - 1490 Court-St-Etienne

Tél. : 010/61.42.36 - Fax : 010/61.57.63
Les permanences sont assurées tous les jours du lundi 31 août au samedi 12 septembre inclus de 15h à 18h, les dimanches exceptés. L'enseignement est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans; le minerval est de 2.040 F de 12 à 18 ans ainsi que pour les étudiants (enseignement général ou supérieur) de plus de 18 ans; il est de 5.100 F pour les adultes (à partir de 18 ans ne poursuivant pas d'études).

Il existe de nombreux cas d'exemption pour raison sociale à consulter au secrétariat de l'académie.

L'Asbl ART-Sonances qui encadre et soutient efficacement les activités artistiques et culturelles de l'académie recevra volontiers votre cotisation de 300 F.

Dominique Bodson

Il y a 80 ans que se terminait la première guerre mondiale, l'occasion de se souvenir ...

Un merci tout particulier à Monsieur Marcel Ginion, Fondateur de " Plumes Romanes ", qui nous a autorisé à publier ce poème.

Mille neuf cent dix-huit

Te souviens-tu, Soldat, des moments d'allégresse

Quand tu marchais vainqueur comme un grand conquérant.

*Quand la fleur au fusil, tu offrais ta jeunesse
A l'étrange aventure aux rêves envoiements.*

*Miracle écartelé sur la terre de Flandres
Lorsque du ciel tombaient avec un goût de cendre,*

*Les nuits de Passendale, les aubes de l'Yser
Et les maudits de Dieu échappés de l'enfer.*

*Dans les gerbes de feu plus hautes qu'à Sodome,
jamais tu n'oublieras les mains d'hallucinés,*

L'horreur des morceaux d'hommes jetés parmi les hommes.

Et le cri des vivants pendus aux barbelés.

Malgré tout, tu chantaies, Soldat,

Pour oublier les herbes folles :

" Plaisir d'amour... La Madelon "

Et parfois tu dansais, Soldat,

Au rythme d'un accordéon :

" Le French Cancan... des farandoles".

Fatigués de la haine,

Un jour lourd de novembre, dans les borbiers d'argile,

Par les monts, par les plaines,

On échangea l'outil contre un autre évangile.

Verte comme l'espoir, la graine a survécu

Sur le limon sacré de la paix des cimetières

Où le sang des vainqueurs et celui des vaincus

De " quatorze à dix-huit " avait nourri la terre.

Mais les mères se penchent

Devant un nom gravé

Aux rêves achevés

Sous une croix de planche.

Marcel Ginion - 1998

LA PROVINCE DU BRABANT WALLON VOUS AIDE

- to speak English fluently
- om Nederlands vlot te spreken

Participez aux TABLES DE CONVERSATION, à la Maison de la Citoyenneté - 15, rue des Deux Ponts à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve.

Pour celles et ceux qui, ayant une connaissance de base (du néerlandais ou de l'anglais), souhaitent acquérir une pratique active et courante de la langue, qu'ils soient travailleurs ou demandeurs d'emploi.

Du 21 septembre au 18 décembre 1998, à raison de 2 fois 2 heures par semaine.

Dans une ambiance détendue et conviviale, avec l'aide d'animateurs dont la langue pratiquée est la langue maternelle.

Pour un coût raisonnable : 3.000 francs pour l'ensemble du cycle (48 heures d'immersion) ou 2.000 francs pour les demandeurs d'emploi.

Renseignements : 010/23.63.53

Un effort qui accroît votre valeur sur le marché de l'emploi.

Une visite à Espace "Résistance et Déportation" au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles ?

Depuis le 10 juin 1998 s'est ouverte, au Musée de l'Armée, une nouvelle salle consacrée à la Belgique occupée durant la Seconde Guerre mondiale.

La salle "Résistance et Déportation" traite les différents aspects de l'occupation allemande en Belgique : l'administration allemande, les puissances politiques et économiques belges, les réactions de la population, la collaboration, la politique répressive, notamment à l'égard des juifs, la résistance, la vie quotidienne. Des objets civils et militaires, des documents officiels et privés, des affiches de propagande ou de spectacle, de nombreuses photos rendent l'atmosphère de la vie en Belgique occupée.

Objets et documents proviennent des collections du musée et d'institutions belges et étrangères. Une remarquable série d'uniformes illustre les forces d'occupation et la collaboration.

Cet espace tient à souligner le rôle joué par une partie de la population qui

refusa de baisser les armes face à l'occupant et s'engagea dans la résistance. Les activités de la résistance sont diverses : presse clandestine, réseaux de renseignement, aide aux juifs, sabotages, liaisons avec Londres et parachutages, résistance armée, etc. Des armes, des explosifs, du matériel de sabotage, des messages codés, ... plongent le visiteur dans le monde de la clandestinité et de la peur.

Trop souvent la résistance a conduit à l'arrestation, la déportation, aux camps de concentration.

Une place centrale est réservée aux témoignages de ceux et celles qui ont vécu dans leur chair l'horreur de la répression et l'inhumain de la vie dans les camps.

Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.

Parc du Cinquantenaire, 3. 1000 Bruxelles
ouvert du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h30.
Entrée gratuite.

ERRATUM

Dans la page centrale, réservée à l'enseignement, quelques coquilles se sont glissées. Veuillez nous en excuser et lire sous :

Ecole Maternelle du Centre

41, avenue des Combattants à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve
Tél. école : 010/41.05.63

Directrice : Madame Delreux-Hayebin
Ecole Fondamentale de Limelette " Au Jardin de la Vie ". Directrice : Madame Prignon. Implantation du Buston : Tél. 010/41.11.55 Avenue des Sorbiers à 1342 Limelette. Implantation de Jassans : Tél. 010/41.05.62

Avenue de Jassans, 62 à 1342 Limelette

Commerçants et futurs commerçants: un nouveau service à Ottignies Louvain-la-Neuve

A l'initiative le l'Echevinat du Commerce, la Fédération des Artisans et Commerçants du Brabant wallon (FAC Bw) et l'Union des Classes Moyennes (UCM) ont accepté d'organiser une permanence conjointe gratuite dans les locaux de l'Administration communale, situés Grand'Place 32 à Louvain-la-Neuve.

Ces permanences se tiendront le dernier jeudi de chaque mois, de 14 heures à 15 h15 et ce, à dater du 30 avril 1998.

Ces organismes peuvent vous venir en aide, tant pour la création d'une nouvelle entreprise, que pour la gestion d'une entreprise existante.

Que proposent-ils ?

1°/ La FAC Bw

Créée en 1976, la FAC Bw est une association qui ambitionne de regrouper l'ensemble des commerçants et associations de commerçants de notre Province. Concrètement : elle vise à défendre, représenter et promouvoir les intérêts moraux, économiques et sociaux des artisans, des commerçants et PME du Brabant wallon ;

elle assure le relais avec les instances économiques (Commission provinciale de la distribution, Centre de formation, Chambre des Métiers et Négoces, Commission d'apprentissage, etc.) ;

elle est un lieu de rencontre et de concertation entre associations de commerçants (soldes, circulation, grandes surfaces...);

enfin, elle assure un service d'information personnalisé et général afin de répondre aux nombreuses questions techniques, administratives ou autres que les commer-

çants et artisans se posent au niveau de la gestion de leur entreprise, dans des matières aussi variées que : Registre de commerce - TVA - apprentissage - lois sociales - formation de chefs d'entreprise - enregistrement - accès à la profession et bien d'autres encore...

2°/ L'UCM

L'Union des Classes Moyennes, quant à elle, se définit comme étant un mouvement qui rassemble les indépendants, les PME, les administrateurs, les professions libérales, les commerçants, les artisans, etc. et vise à défendre leurs intérêts sur le plan fédéral, communautaire et régional.

L'UCM concrétise son action sur le terrain, en apportant une assistance pratique tant aux indépendants que futurs chefs d'entreprise, en matière de formalités administratives, de recherches d'aides financières diverses, de gestion des lois sociales, d'études de marché, etc.

L'UCM propose encore des services particuliers, tels qu'une caisse d'assurances sociales, une caisse d'allocations familiales, ainsi qu'un secrétariat social.

Intéressés ?

Un entretien s'impose !!

Rendez-vous le 30 avril prochain [P1]- Grand'Place 32 à Louvain-la-Neuve (entre 14H00 et 15H15) - Si vous vous y rendez en voiture, garez votre véhicule au Parking AGORA.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Monsieur Chevalier Alain (Guichet du Commerce) Téléphone : 010/42.08.32.

Annuaire des commerces et des services 1999

13.000 exemplaires, distribués par la poste à Ottignies, Céroux-Mousty, Limelette et Louvain-la-Neuve et offerts par les services de la Ville, pendant toute l'année, à tous les nouveaux venus !

Artisans, commerçants, n'oubliez surtout pas de renvoyer vite votre bon de commande

L'annuaire va paraître dans moins de trois mois : toujours aussi complet, de

plus en plus apprécié par les habitants, pour toutes ses informations locales, les plans de la ville et la publicité de ceux qui ont compris son efficacité!

Votre nom et votre adresse ne suffisent plus ! Il faut clairement expliquer votre spécificité, ce que vous faites de mieux, ce que vous vendez de meilleur !

Pour toute aide et tous renseignements complémentaires, appelez le 010/41.80.88.

Fauchage, tonte des pelouses, entretien des espaces publics ... *Un Printemps 98 plus facile à gérer*

L'année 97 avait vu une nouvelle initiative "embellir les rues du Centre Ville" : de jolies suspensions florales dont la mise en œuvre avait été confiée au Service Travaux-Environnement.

Si ce type de réalisation existait déjà ailleurs, il était exceptionnel qu'un service communal l'assume entièrement seul.

Le défi a été relevé non sans peine : mobilisation d'une grande partie du personnel, retard dans le planning de fauchage et de tonte des pelouses, mauvais démarrage du nouveau projet... , entraînant comme il se doit(?) plaintes et récriminations diverses. Qu'à cela ne tienne pour cette année nous avons pris le taureau par les cornes : le fauchage et la tonte des pelouses confiés à des entreprises privées, les suspensions florales "démarrées" en serre, avec un personnel maintenu à un même niveau ... Tout cela ajouté à la volonté de toujours faire mieux nous a permis de faire face de manière optimale à la gestion et à l'entretien des espaces publics d'une Ville qui prend de plus en plus d'extension et qui demande donc que de telles mesures structurelles soient prises pour assurer le quotidien et préparer l'avenir. Qu'il nous soit permis d'ajouter, entre parenthèses, vous l'apprendrez par ailleurs, que cela se réalise dans un cadre budgétaire parfaitement maîtrisé. Je rejoindrai les esprits chagrins pour reconnaître que bien sûr tout n'est pas parfait, il reste des espaces mal ou imparfaitement entretenus, des améliorations à apporter aux voiries, aux trottoirs, aux bâtiments et autres infrastructures communales... C'est le lot quotidien d'un "service" comme le nôtre et nous nous efforçons de faire mieux chaque jour, sans que cela soit toujours possible tant la tâche est importante. Ceci étant écrit, je voulais simplement vous signaler que ce printemps 98 a été plus facile à vivre et en profiter pour remercier publiquement TOUT le personnel du Service Travaux-Environnement qui quoiqu'on en pense fait le maximum pour remplir une mission pas toujours facile...

Patrick Piret-Gérard

Marché d'Ottignies-Centre

Suite aux travaux du chantier "Cœur de Ville", vous retrouverez les maraîchers placés antérieurement à la rue du Douaire sur la place du Centre d'Ottignies.

Qu'on se le dise ...

**Propreté publique:
nous sommes tous responsables**

Le Service des travaux met en œuvre un maximum de moyens pour assurer au mieux la propreté publique : Balayeurs, personnel pour le nettoyage du Centre d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve ainsi que le pourtour des sites à bulles, nettoyage industriel des piétonniers de Louvain la Neuve par une entreprise privée, mise en place de poubelles municipales régulièrement vidées, enlèvements fréquents de dépôts sauvages ...

Tout cela ne suffit pas et nous sommes ici aussi souvent interpellés pour cette saleté qui continue à infiltrer sournoisement nos espaces publics. Alors ? ... Nous allons mettre plus de poubelles publiques, nous avons engagé des ouvriers communaux supplémentaires qui seront affectés exclusivement au nettoyage des voiries, certains policiers communaux ont suivi une formation les sensibilisant à la problématique de l'environnement, un projet de sensibilisation des habitants est prévu au service de l'Environnement sous l'égide de son échevine, Claude-Marie Vandergucht. Et puis ? Tout cela ne suffira pas encore si nos mentalités ne changent pas fondamentalement. Le cendrier de la voiture ne se vide pas sur la rue, un papier, aussi petit soit-il, ne se jette pas n'importe où même s'il n'y a pas de poubelle à proximité immédiate etc. Tant que chacun de nous n'aura pas compris cela tout le travail fait aujourd'hui sera défait demain avec la réaction de découragement que vous imaginez pour ceux à qui l'on confie cette tâche difficile. Et si nous rêvions tous d'une ville propre dont nous sommes co-responsable.

Ottignies Louvain la Neuve deviendrait Utopia. Pourquoi pas après tout ?

Patrick Piret-Gérard
Echevin des Travaux publics

**Plan Communal de
Développement de la Nature**

Promenades en septembre et octobre...
Le groupe "sentiers" vous propose 2 promenades... à la découverte de la commune.

Le dimanche 4 octobre à 14 heures:
départ à la station d'épuration de Céroux, rue de Pallandt.

Le dimanche 25 octobre à 14 heures
rue de Spangen, Chapelle Notre-Dame des Fièvres.

Fleurissement hors sol

Oui, il faut abreuver et nourrir les fleurs hors sol, même quand il pleut!

Pour informer les habitants qui se posent des questions et aussi pour tenter de mettre fin à des réflexions déplaisantes pour les services communaux, je tiens à préciser que par temps humide et même quand il pleut, les fleurs hors sol ne se contentent pas d'être humectées seulement en surface.

Il faut atteindre les racines au cœur du panier rempli de vermiculite.

Pour ce faire, chaque panier est muni de goutteurs pénétrant dans le substrat.

Ceux-ci sont reliés à un flexible avec raccord rapide sur lequel le préposé connecte la pompe qui envoie de l'eau enrichie d'engrais spécial bien dosé.

Ce n'est donc pas si simple qu'il n'y paraît à première vue. "Oyez! Oyez! Bonnes gens! Qu'on se le dise!"

Et merci !

Ing. Léon Lenglois
Directeur du Service
Travaux-Environnement

**Un arbre à fruits remarquable
à la rue des Coquerées ...**

Un arbre discret et pourtant remarquable!

Cette palmette de poirier est âgée de 84 ans! Plantée après la construction de la maison en 1914, elle a été entretenue chaque année, avec soin (taille annuelle des coursonnes c'est-à-dire des branches fruitières).

Le changement de propriétaire, il y a 20 ans, aurait pu marquer la fin de cet arbre par un abandon des tailles régulières qui aurait inmanquablement mené à un élagage radical pour supprimer l'encombrement que l'arbre aurait pris rapidement en ce lieu exigü. Taille radicale qui se caractérise par de grandes sections de coupes toujours préjudiciables à l'arbre. Heureusement, il n'en a pas été ainsi!

Le nouveau propriétaire a respecté son arbre et le mode de suivi qu'il nécessitait, chose peu évidente et peu courante !

Ce poirier est dans un état sanitaire parfait et dispose encore d'une grande espé-

rance de vie. On peut espérer que les descendants se montreront dignes de leurs aînés.

NOTE TECHNIQUE :

Un arbre peut être conduit de deux façons :

A. Soit en port libre :

L'opérateur n'entrave pas le développement naturel de l'arbre, mais, le suit dans sa croissance en le guidant par rapport aux éventuelles contraintes avoisinantes et ce, en respectant sa biologie. L'arbre prendra une extension propre à son espèce sans limitation de dimension. Cela est vrai pour l'arbre forestier, l'arbre fruitier et l'arbre ornemental.

B. Soit en port architecturé :

L'opérateur décide dès le début (c'est-à-dire dès les premières années de la vie de l'arbre) de le contenir dans un volume qui l'intéresse, pour des raisons très diverses : soit faible volume aérien disponible, soit taille fruitière en palmette, pyramide, etc. (pour des raisons de cueillette plus facile) soit effets topiaires recherchés, tonnelles, rideaux, etc. mais en évitant toujours les plaies de coupe importantes, ou mal exécutées : cela engage à une intervention annuelle soignée. L'exemple le plus connu de tous est la haie taillée à 2m de haut en ligustrum ou en taxus (if). Cependant le ligustrum libre peut atteindre 7m de haut, c'est un arbrisseau très élégant mais pourtant rare sous cette forme. Le taxus libre monte facilement à 20m et atteint 1000 ans d'âge (MILLE) si on veut bien le respecter ("On" = 30 générations). En port architecturé bien suivi, ils arriveront aussi à des âges respectables.



L'éêtage et les tailles radicales sont des agressions graves : Raccourcir un arbre en port libre détruit totalement son architecture, mais provoque aussi un processus de pourrissement irréversible dans le bois pré-



Aucune plaie de coupe dépassant 1 cm de diamètre !

sent au moment de l'éêtage, et dans le système racinaire. Cela augmentera considérablement la dangerosité de l'arbre endommagé bien que celui-ci puisse être très vert dans son aspect extérieur.

B. DELCROIX
Partenaire du PCDN - Elagueur

La fête de la pomme à Ottignies Louvain-la-Neuve

Le dimanche 18 octobre 1998 de 10 à 18 heures. Ferme des Convives à Rofessart :

les anciens vergers, leur intérêt, leur maintien... Verger des de la Baraque (L-L-N) : Bourse aux vieilles variétés; presse à pommes; jus; vins de fruits; tartes aux pommes... Visites, conférences, expositions toute la journée.

Plan communal de développement de la nature

Le PCDN enfin signé...

Une signature officielle

LE 28 juin dernier a eu lieu la signature du plan communal de développement de la nature. Un document, fruit du travail de deux années de partenariat, reprend les divers projets que les partenaires du PCDN vont promouvoir dans les années à venir.

En signant ce document, plus de quarante personnes, au nom d'un partenaire public, d'une association ou en leur nom propre, se sont engagées à promouvoir le développement de la nature en fonction de leurs disponibilités.... Outre cet événement formel qui s'est déroulé au Bois des Rêves, les différentes activités programmées ont remporté un franc succès.

Une descente de la Dyle aussi passionnante que surprenante...

Pour n'avoir participé qu'à l'une d'entre elle, je ne vous parlerai ici que de la descente de la Dyle qui a permis à plus de vingt-cinq personnes de partir à la découverte de l'autre volet (caché) de la Dyle.

Pour la circonstance, la Ville avait loué 10 kayaks et certains amateurs de ce sport nous ont rejoints avec leur équipement. Une autorisation particulière avait été délivrée par la région wallonne pour parcourir la Dyle sur le territoire communal, normalement classé cours d'eau non navigable.

Premier constat : Une rivière très sinueuse et donc un parcours déroutant. Le clocher de l'église de Limelette qu'on retrouve 5 minutes après l'avoir quitté... Une végétation abondante qui fait écran et qui donne à certains endroits des petits airs sauvages. **Second constat** : une accumulation de déchets ; tantôt un vieux seau, un fauteuil hors d'usage, des branches, des tontes de pelouses..., la présence de tags sous les ponts...

Les opérations de nettoyage nous y avaient habitué mais chaque fois, on se dit que notre environnement serait tellement plus agréable si chacun y mettait du sien....

Si le second constat est moins plaisant que le premier, il aura permis au service environnement de faire rapport à la région wallonne propriétaire et gestionnaire de la Dyle (cours d'eau de première catégorie) de l'état de la rivière. Il aura en outre été

l'occasion pour les personnes présentes de s'accorder sur la valeur de nos rivières et la nécessité de les protéger.

Et du côté des autres animations?

Les trois autres groupes du PCDN organisaient également une promenade découverte de la commune.

A **Muset**, grand passionné des arbres, responsable des espaces verts urbains de l'UCL, a emmené, dans son sillage une petite quinzaine de personnes (pour le groupe espace public) à la découverte des richesses dendrologiques de Louvain-la-Neuve.

E. **Bruneau** proposait une découverte sportive (VTT) de jardins naturels.

P. **Renard**, stagiaire éco-conseillère, entourée de membres actifs du groupe sentiers, est partie à la découverte des campagnes de Céroux en compagnie de quelques familles.

En conclusion....

Notre commune est belle et riche. Au travers de ces quelques activités, nous avons souhaité la faire découvrir.... La connaître, c'est le premier pas pour l'apprécier et mieux la respecter... Si vous souhaitez connaître le PCDN et ses objectifs, le service environnement peut vous faire parvenir le document de PCDN sur simple demande au 010/42.05.60.

D. Hébrar

Claude-Marie Vandergucht échevin de l'environnement et Bernard Poncin membre du PCDN signent l'acte officiel



Collecte des médicaments périmés

Depuis le 29 avril 1997, suite à une convention conclue par la Région wallonne avec les organisations du secteur pharmaceutique, une collecte sélective et continue dans le temps des médicaments périmés ou déclassés en provenance des ménages est assurée, sur une base volontaire. En vertu de cette convention, vous pouvez déposer, auprès des pharmaciens qui participent à cette action (en général, ils le signalent au public par une affiche

apposée sur la devanture de leur officine), tous vos médicaments périmés ou déclassés, autrement dit toutes les spécialités pharmaceutiques, à l'exclusion des cosmétiques et denrées alimentaires. Les médicaments ainsi déposés seront stockés dans des conteneurs prévus à cet effet, puis éliminés par incinération par les soins des industries pharmaceutiques elles-mêmes.

Projet pré fleuri, une expérience pilote à Ottignies Louvain-la-Neuve

A l'initiative du groupe "espaces publics" du PCDN, et avec le soutien de la Province du Brabant wallon, des plantations indigènes ont été réalisées par la Ville sur le talus de la Croix Thomas.

Il s'agit d'un projet original puisqu'il a préalablement recueilli l'accord de toutes les personnes concernées : riverains, agriculteurs.....

Outre leur aspect esthétique, les fleurs sauvages jouent un rôle écologique important. Quatre cents plantes sauvages ont été choisies suite à une expertise

préalable réalisée par le laboratoire d'écologie des prairies. Une dizaine d'espèces ont été plantées en octobre 1997 : marguerite commune, centaurée rose, knautie des champs, origan commun, mauve musquée, silène blanche, porcelle enracinée. La floraison observée cette année était déjà variée. Le talus a fait l'objet d'un fauchage tardif pour permettre une floraison encore plus diversifiée l'an prochain..... à voir

P. RENARD
Stagiaire écoconseillère au
Service Environnement

CADRE DE VIE

ENGINS DE JARDINAGE BRUYANTS...

Comme je m'y étais déjà efforcée dans le précédent bulletin communal pour la problématique des feux de jardin, et suite à la demande de certains habitants, je souhaite profiter de ce bulletin pour rappeler les règles à respecter en matière de tonte de pelouse. Le règlement communal de police stipule qu'il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobêches, tronçonneuse ou autre engin à moteur destiné au jardinage dans les zones d'habitat entre 20 heures et 9 heures ainsi que les dimanches et jours fériés...

Vu la densité d'habitat, il va dans l'intérêt du cadre de vie de tous que ces règles soient respectées afin d'éviter d'incommoder de manière intempestive le voisinage.

D. Hébrant - Service Environnement

La gestion durable de l'eau

L'égouttage et l'épuration sont des obligations dictées au niveau européen et wallon. Ottignies-Louvain-la-Neuve, comme les autres communes de la région wallonne a donc voté en février 1998, un nouveau règlement sur l'égouttage. Elle organisait le 18 juin dernier une soirée d'information sur le thème. Une quarantaine de personnes y ont participé.

De gestion durable de l'eau, il ne fut guère question... Et pourtant... Diminuer la quantité des produits d'entretien, recourir à des produits plus respectueux de l'environnement est aussi important.

Depuis 1950, l'utilisation de détergents de synthèse s'est fortement développée.

Celle-ci a été accompagnée par une pollution des eaux parfois spectaculaire ; des

Le spécialiste de votre région

BRABIMO

Etienne van Ruymbeke
Licencié en Droit et Notariat

L'immobilière à votre service depuis plus de 15 ans

La meilleure équipe
pour louer, vendre ou gérer
votre bien dans la région
d' Ottignies - Louvain-la-Neuve
et son rayon de 25 km.

Notre métier c'est notre passion
Votre satisfaction c'est notre
ambition



Rue du Moulin 7 - 1340 Ottignies - Tél. (010) 41 50 50

montagnes de mousse due à la faible biodégradabilité des tensioactifs ; une eutrophication importante des eaux causée par la présence de phosphates.....

Diverses mesures réglementaires ont été adoptées depuis 1973.

Aujourd'hui, de nombreux produits basent leur promotion sur leur "biodégradabilité". Ce terme s'applique aux tensioactifs qui permettent notamment l'enlèvement des salissures.

Etre biodégradable signifie que 90% des tensioactifs ont perdu leur propriété en 19 jours.

De la même manière, les polyphosphates, ajoutés aux produits d'entretien pour aider les agents de lavage, ont été remplacés par des substances comme les "zéolites" et "le citrate de sodium" qui posent moins de problèmes environnementaux. Un dossier spécifique " Les produits d'entretien " a été réalisé par le CRIOC-IEW et Espace Environnement.

Il peut être consulté au service environnement (tél. 010/42.05.66).

Le réseau éco-consommation répond également à toutes les questions que vous vous posez dans ce domaine. Il peut être consulté chaque jour de 9 à 12 h au 071/300.301.

Une soirée d'information sur l'éco-consommation et plus précisément sur les produits d'entretien aura lieu à la Maison de la Citoyenneté, le mercredi 14 octobre 1998 à 20 heures.

D. Hébrant - *Eco-conseillère*
CM Vandergucht
Echevin de l'Environnement

Céroux. Station d'épuration.



La carte d'Identité sociale (SIS) : ce que vous devez savoir

Tous les assurés sociaux, quel que soit leur âge, reçoivent une carte d'identité sociale.

Baptisée SIS, elle est valable 5 ans et sera surtout utilisée dans le secteur des soins de santé (mutuelle, pharmacie, hôpital). A partir du 01 octobre 1998 elle remplacera la carte d'assurance soins de santé et sera remise à jour régulièrement. Cette nouvelle carte est strictement personnelle. Que trouve-t-on sur la carte SIS ? La carte contient 2 types de données : des données à la fois visibles sur la carte et inscrites dans la mémoire de la carte : nom, prénom, date de naissance, sexe, numéro d'identification à la Sécurité sociale, durée de la carte ; des informations modifiables relatives aux droits au remboursement des soins de santé, accessibles aux seules personnes qui disposent d'un appareil de lecture et d'une autorisation d'accès. Où et à qui devrez-vous présenter la carte SIS ?

Dans un premier temps, elle est indispensable vers le secteur de la santé :

Chez le pharmacien : en lui présentant votre carte, vous ne payerez ainsi que la quote-part personnelle. La partie à charge de l'assurance soins de santé sera directement réglée au pharmacien par votre mutualité. A L'hôpital A la mutualité Chez les autres prestataires de soins : les médecins, dentistes, utiliseront la carte SIS dès qu'ils disposeront des appareils de lecture.

Dans un deuxième temps, elle sera nécessaire dans les contacts avec les institutions de la Sécurité sociale et le monde du travail. Cette carte d'identité sociale est un outil moderne au service de toute la Sécurité sociale et donc de chacun d'entre nous. Conservez néanmoins votre carte d'assurance maladie actuelle, elle reste en effet valable jusqu'au 31 décembre 1998.

Benoît JACOB

Evasion

A votre service

CHAUSSURES DAMES

AVEC SA NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE HIVER

Galerie du Douaire - (010) 41 44 21

Vie Féminine Ottignies-Centre

Programme d'activités à partir de septembre (dates à confirmer) :

Atelier contenu varié : Pochoir sur tee-shirt, cartonnage, les "dix-heures", jouets en peluche, trucastuce-couture, bricolage de Noël, espace bien-être ou le soin du visage, faire un beau bijou, etc., patchwork sur carton-plume, etc.

Atelier écriture : (jeux d'écritures pour découvrir notre imagination) : deux formules : pour débutantes : à Wavre, modules de 4 séances (1 x par mois) - minimum 8 personnes (renseignements : 010/41.42.57) pour tous : cours par correspondance (4 séries de jeux pour 4 mois) plus une journée de mise en commun le 5ème mois (renseignements et inscriptions : Edith Gerrits : 010/65.60.80).

Cours de couture pour débutantes : jeudi de 19h à 21h au local Familia. Fonctionne si 8 personnes inscrites. (renseignements et inscriptions : N. Oleffe - 41.42.57)

Cours de cuisine en journée et en soirée, gymnastique, natation, promenades, excursion, récollection, etc. Réunions mensuelles des différents groupes d'âge. Programme complet disponible à la mi-septembre: tél. 010/41.42.57

PROMENADE EN VILLE

Que diriez-vous de tenter l'expérience d'une promenade à travers ville dans une voiturette, dans une poussette ou avec les yeux bandés?

Osez l'aventure de ce véritable parcours d'obstacles, le 26 septembre prochain, dans les locaux de la Croix-Rouge (10, rue de Franqueniens à Céroux-Mousty), de 14 à 17 heures. Organisé par les membres de la Commission Consultative des Affaires sociales, avec la collaboration de la Croix-Rouge, le soutien de l'Echevinat des Affaires sociales et de l'a.s.b.l. Phenix. Renseignements : 010/45.55.74 ou 010/40.03.12 ou 010/41.65.11 (toujours en soirée).

A VOS JOUETS !

Comme chaque année, l'atelier jouets de la Résidence du Moulin fait appel à votre générosité pour continuer ses objectifs. En effet, notre stock est épuisé !

Nous nous adressons donc à vous, enfants, parents, grands-parents ... pour une récolte de jouets.

Merci d'avance !

RENSEIGNEMENTS

PRATIQUES

Pour toute information, vous pouvez contacter Mesdames MONTY et PEROT, le mercredi, jeudi et vendredi de 8 à 10 heures.

Vous pouvez déposer les jouets : soit au CPAS, 20 avenue du Douaire - 1340 Ottignies soit le mercredi de 14 à 16h30 à la Résidence du Moulin - 23, rue du Moulin - 1340 Ottignies.

C.P.A.S. d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Madame, Monsieur,
C'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons après les vacances pour nos " dîners du terroir " à la Résidence du Moulin.

Qu'est ce qu'il y a de bon ?

Mardi 22 septembre 1998

Crème de verdure

Boulettes maison - sauce tomate

pommes frites

Bavarois à la maquée du Brabant et son coulis

Jeudi 22 octobre 1998

Velouté aurore

Salade liégeoise et son lard poêlé

Tarte au sucre

Prix du repas : 250 francs

Inscription : Monsieur Dandois : Tél. 010/43.65.08 entre 8h et 9 heures, du lundi au vendredi.

La Consultation de Nourrissons de Limelette

Avenue de Jassans, 67. Tél. 010/41.35.24

Cherche des personnes " bénévoles " pour accueillir et aider les jeunes parents et leurs enfants lors des consultations.

1er lundi du mois : 13h30 à 16h00

3ème lundi du mois : 8h30 à 12h00 - 3ème mercredi du mois : 9h30 à 12h00.

Si vous êtes intéressés par ce travail, veuillez prendre contact avec :

Claude Halleux : 010/41.93.00 après 17 heures.



MAROQUINERIE
Paquetage - Sequoia
Natan - Eastpack
Neuville - Brics
Catalina - Delsey
Courreges - Picard
Laurent David

CORNER TINTIN

(010) 41 29 94

C.P.A.S. d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Le service Animation - Résidence du Moulin avec la collaboration des autocars City Liner - Mont St Guibert

Programme d'une demi-journée 1998 spécial 3 x 20 Tél. CPAS, Mmes Monty et Perot : 010/43.65.11

Jeudi 10 septembre 1998. Visite du Musée National du Genièvre à Hasselt

Départ : 14 heures - retour : vers 18 heures
Prix : 435 BEF

Jeudi 8 octobre 1998

Visite des studios de la RTBF

Et retour par l'AC restaurant pour une collation. Départ : 14 heures - retour : vers 17h30. Prix : 320 BEF

C.P.A.S.

Le Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile (CSSCD) recherche de toute urgence des personnes bénévoles pour assurer des transports de personnes malades et/ou handicapées devant se rendre à des consultations médicales ou devant subir des traitements particuliers : dialyse, chimiothérapie, physiothérapie ...

L'intervention du patient s'élève à 10 F/km. Une attestation lui est remise pour sa mutuelle.

Si vous avez du temps libre, ne manquez pas de nous rejoindre.

S'adressez à : CPAS - Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile : 010/43.65.25.

Trophée Commune sportive

2ème édition - Centre Sportif du
Sart Tilman (Liège) - Samedi 30
octobre 1998

Principes :

Afin d'encourager toutes les initiatives locales prises pour favoriser la pratique sportive au sein de la population, l'Adeps organise le " Trophée Commune Sportive ".

Les épreuves officielles :

A. La délégation officielle

Chaque délégation sera composée au maximum de 25 personnes.

1. L'équipe officielle. 23 sportifs comprenant au minimum 4 dames et 2 jeunes âgés de 12 à 17 ans. Les membres de l'équipe officielle doivent obligatoirement être domiciliés dans la commune qu'ils représentent.

2. L'Echevin(e) des Sports

3. Le coordinateur de l'opération au niveau de la commune

B. Les épreuves sportives officielles

Pour être classée, une commune doit participer aux dix épreuves avec un nombre de sportifs prédéfini :

Jogging (2 sportifs). Vélo Tout Terrain (2 sportifs). Natation (2 sportifs). Tir à l'arc (1 sportif). Roller (1 sportif). Tennis de table (2 sportifs). Volley Ball (4 sportifs). Mini Football (7 sportifs). Escalade (1 sportif). Epreuve surprise (toute l'équipe)

L'Echevin(e) des Sports

En plus du soutien apporté à son équipe, chaque Echevin(e) participera à un tournoi de pétanque disputé en doublettes (3 boules par joueur).

Les habitants

Une Commune Sportive étant une commune dont les habitants "bougent" et pratiquent le sport avec régularité dans un club ou en dehors de toute structure organisée.

La participation "active" de la population des communes participantes au Trophée intervient donc également dans le classement.

Chaque commune participante est invitée à faire accompagner son équipe officielle par un maximum de concitoyens.

Ceux-ci pourront encourager les sportifs de leur équipe mais également participer à l'une des nombreuses activités organisées pour le grand public.

A titre d'exemple : (liste non limitative) circuits fléchés de marche, parcours de jogging,...

Et si vous vous sentez l'âme sportive après la lecture de cet article, vous pouvez contacter Madame Myriam Pirson au 010/61.15.25, pour tout renseignement complémentaire.

ET FIAT INVENTA LES WEEKENDS POUR QUE LA SEMAINE PASSE PLUS VITE



FIAT PALIO WEEKEND
454.000 FB prix net



FIAT MAREA WEEKEND
554.000 FB prix net

Crédit 0% - 24 mois - max: 300.000 FB
4% - à partir de 36 mois
Acompte min de 15%
Applicable sur tous les modèles

FIAT *Hacherelle*
COURT-S'ETIENNE

140 Avenue des Combattants • 1490 Court-St-Etienne • Téléphone : (010) 61 25 60

FAMILLES OLYMPIQUES

L'épreuve ottintoise de qualification pour la finale provinciale des Familles Olympiques s'est déroulée le dimanche 10 mai dernier, au Centre sportif du Blocry.

Sur les 9 familles inscrites, trois seulement ont participé aux épreuves de saut à la corde, tir au panier, 2000 mètres relais natation et aux tests de connaissances du sport...

Toutes nos félicitations aux familles Debrichy-Bertouille et Techy-Devadder qui se sont qualifiées pour l'épreuve provinciale.

Celle-ci aura lieu à la mi-septembre, soit deux mois seulement avant l'épreuve nationale de Lanzarote en Espagne...

D'ores et déjà, nous souhaitons bonne chance aux deux familles ottintoises.

Annie GALBAN,
Echevin des Sports.
Karine DENAMUR,

Présidente de la Commission Sports.



10^{ème} ANNIVERSAIRE DU KARATE CLUB OTTIGNIES

Fin septembre 1988, à l'initiative de Monsieur DETROCH Claude (instructeur 4e Dan), le Karaté club communal Ottintois a vu modestement le jour dans les installations sportives de "l'Anti-Lob".

Un an plus tard, devant le succès grandissant et l'augmentation conséquente du nombre de membres, le club s'est installé au centre sportif de "La plaine des Coquerées" où les six années suivantes ont vu gonfler ses rangs jusqu'à 64 licences, ce qui en 1995 classait ce club à la 3e place, par ordre d'importance, pour le Brabant wallon et Bruxelles.

Pour la troisième année consécutive, le Karaté club communal a dorénavant établi ses quartiers au complexe "Jean Demeester" (nouveau ballodrome) où il jouit actuellement, dans un cadre de verdure, du calme propice à la concentration que requiert cette discipline. "Déai" est le nom du Karaté club Ottignies qui fête bientôt ses 10 ans d'activité. Ce mot japonais signifie "rencontre", il peut être interprété comme le choc entre deux combattants qui s'affrontent, mais ce peut être également la rencontre d'adeptes et d'amis qui partagent une passion commune pour un art martial. De la compétition à l'art traditionnel, en passant par la self défense et les Katas de style "Shotokan", le Déai K.C. se veut

Informations du Centre Sportif des Coquerées

Avec le retour de l'été, nombreux sont les jeunes qui ont fréquenté le Centre Sportif des Coquerées à travers divers stages.

Néanmoins, nous vous rappelons que la possibilité vous est donnée de pratiquer, à titre individuel, de nombreux sports dans un cadre familial, convivial et à des prix démocratiques.

La Plaine dispose de trois terrains de tennis extérieurs, d'un mur d'entraînement "tennis" et s'est dotée dernièrement de deux terrains de badminton. Ces sports sont praticables, sans être affilié à un club, sur simple réservation. Par ailleurs, une plaine de jeux mise gratuitement à votre disposition permet d'occuper agréablement les plus petits.

Pour tout renseignement : tél. : 61 15 25

Pour le Conseil d'administration
Benoît JACOB - Vice-président



PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance vie
- Agence bancaire
- Immobilier

Consultez-nous !

(010) 41 42 43

Avenue de Jassans 58 • 1342 Ottignies-L.L.N.

Fax (010) 41 60 34



éclectique dans l'enseignement qui y est dispensé et répond aux attentes les plus variées.

Répertorié à la " Japan Karaté Association ", le club est affilié à la Fédération Francophone de Karaté, reconnue par la Communauté Française de Belgique, l'A.D.E.P.S. et le C.O.I.B.

Mais qu'est-ce que le Karaté ?

Le Karaté est une discipline de combat très efficace qui utilise des armes naturelles comme les pieds et les mains.

Un exercice du corps.

Le Karaté sollicite l'ensemble des muscles du corps, grâce aux mouvements de réaction dynamique. Il développe la coordination, l'habileté et procure ainsi à tout le monde, jeunes et vieux, hommes et femmes, une excellente condition physique.

Un apprentissage de self défense.

Avec un peu d'entraînement, on peut contrer physiquement et mentalement une attaque même si l'adversaire semble plus fort.

Un sport de compétition

Parce que les attaques doivent être contrôlées, le Karaté compétitif développe non seulement la force, la vitesse et le courage, mais surtout la maîtrise de soi et le respect de l'adversaire.

Il forge le caractère

Pour le karatéka, la pratique commence par les techniques de self défense et le sport, pour aboutir à la " discipline " et se développer en tant que " philosophie ".

Les cinq bases spirituelles du Karaté sont :

- " Honnêteté "
- " Effort "
- " Etiquette "
- " Contrôle de soi "
- " Caractère "

En général

Les éléments traditionnels du Karaté sont les suivants :

On accorde une grande importance aux techniques correctes et aux katas.

On peut le pratiquer comme "UN ART POUR L'ART".

Comme art martial, il s'inscrit dans la tradition " ZEN ".

On privilégie une bonne atmosphère au cours des entraînements, avec comme conséquence l'atteinte de certains objectifs.

1) Formation du caractère en prenant en compte la totalité de l'individu.

2) La self défense.

3) Le sport

Le but du Karaté n'est pas la victoire ou la défaite, mais l'amélioration du caractère du pratiquant!

Si la pratique ou la reprise du Karaté vous tente, le Déai et ses membres attendent, dès le 1er septembre, les amateurs de 7 à 77 ans, chaque mardi et jeudi à partir de 18h15, pour une ou plusieurs séances d'initiation (sans aucun engagement, ni accessoire nécessaire).

Renseignements : DEAI KC Ottignies

Mardi 18h30 - 20h - Jeudi 18h30 - 20h

Complexe Sportif

Jean DEMEESTER

Rue de l'Invasion, 80 - 1340 Ottignies

Tél. 010/41.98.87 (dès le 22/08)

LE VINCENNES
Espace Jeux

Venez vous détendre dans un cadre chaleureux en jouant sur de prestigieuses machines et peut-être gagner.

Interdit au moins de 18 ans
Tenue correcte exigée

Chaussée de Namur 232 - 1300 Wavre
(010) 45 27 76

■ Récupération de vos cartouches vides

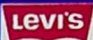
■ Reconditionnement Cartouches usagées Imprimantes Laser, jet d'encre

■ Prix intéressants
(Moins chère que les cartouches d'origine.)

Grand Route 15
1435 Corbais
Tél. (010) 65 95 55

SPORTS

Depuis plus de 16 ans,
le plus grand choix de JEANS
de la région !!!

Vous y trouverez TOUTE
la collection et les jeans 

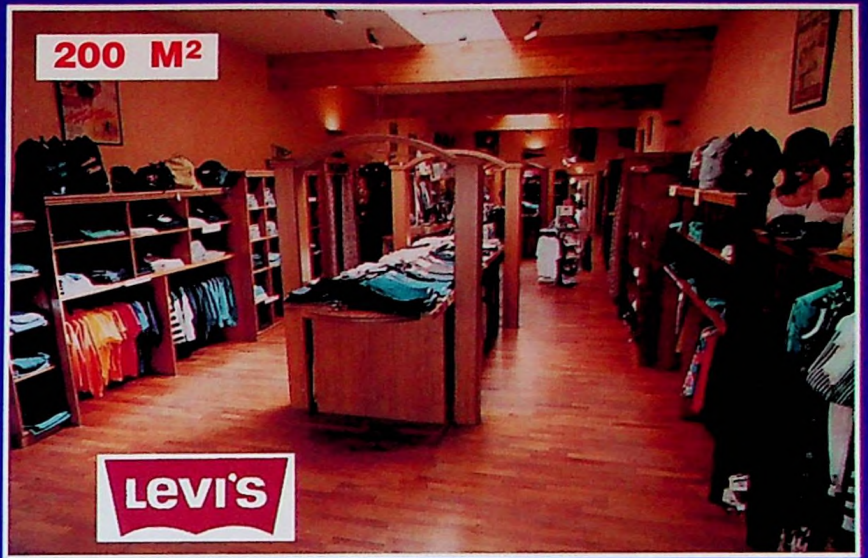
Toute l'année des
jeans à partir de **799F !!!**

Egalement jeans et articles enfants

**SOLDERIE : jeans et lots
à des prix planchers !!!**

Sur présentation de cette annonce, une
remise de 10% vous sera accordée.

119A, rue Provinciale - MOUSTY
(OTTIGNIES) - Tél. : 010/61.10.04



Badminton sans frontières

Durant les vacances de Pâques (du 6 au 12 avril), une délégation de joueurs de badminton de notre ville jumelle de Veszprém nous a rendu visite, invitée par leurs homologues du Blocry Badminton Club.

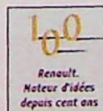
L'échevin des jumelages, Madame A. GALBAN, était présente pour les accueillir au CCAO. Les sportifs hongrois ont ainsi pu participer à un tournoi international organisé à Braine-l'Alleud, dans lequel ils se sont très bien défendus, comme leurs hôtes d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

Cette visite réciproquait celle que les Ottintois avaient réalisée l'an dernier, et rendez-vous est de nouveau pris pour l'an prochain, en Hongrie.

A.C.



"Un chèque-reprise de 60.000FB à l'achat d'une Laguna Diesel
et de 100.000FB pour une Laguna Essence."



Conditions historiques jusqu'au 30 septembre 1998



RENAULT

RENAULT OTTIGNIES-L.L.N.
s.p.r.l. RENARD et Fils
Concessionnaire

Avenue Provinciale 51
1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. (010) 61 47 62
Fax (010) 61 65 60

Volley-ball

12 et 13 septembre :

Le plus grand rassemblement en salle du pays

Louvain-la-Neuve

Grâce au dynamisme des dirigeants du cercle ottintois, au soutien de la Ville, ainsi qu'à l'aide de la province du Brabant wallon, la 16ème édition du plus grand tournoi de Belgique en salle se déroulera à la salle du Blocry à Louvain-la-Neuve, les 12 et 13 septembre prochains.

En deux jours, plus de 1.200 volleyeurs et volleyeuses, de tous niveaux et issus des diverses provinces belges disputeront près de 200 rencontres dans l'enceinte de l'infrastructure néo-louvaniste.

Un spectacle en permanence avec, le samedi après-midi, le tournoi réunissant les équipes de division d'honneur et de Nationale 1, parmi lesquels le Club local qui a décroché, au printemps dernier, le titre de champion de Nationale 2, après une impressionnante série de 22 rencontres victorieuses.

Et, dans un souci de propagande, l'entrée est gratuite ce jour-là et tout au long de la manifestation dont les princi-

paux moments seront relayés par TV Com et Antipode.

Ottintois en Nationale 1

Le Club cher au président Pierre Vander Vorst fait désormais partie des 24 meilleures formations du pays, tout en détenant le titre, envié, de première équipe francophone. Remarquable pour ce cercle créé en 1982. Dès le 20 septembre, l'équipe entamera son championnat face à de grands noms du volley-ball belge. Les rencontres se dérou-

lent le dimanche à 17 heures. Dès à présent, les abonnements peuvent être réservés auprès du secrétariat du club au 010/65.07.07.

Une nouvelle équipe de cadets.

Toujours soucieux du renouvellement de ses cadres, le VBC Ottintois lance, dès le début septembre, une nouvelle équipe de cadets réservée aux jeunes âgés de 11 à 15 ans. Entraînements le mercredi et/ou le vendredi. Renseignements au 010/65.07.07 ou 010/41.98.47.



Ets Deguelde

RUE ALFRED HAULOTTE 14A - 1342 LIMELETTE - TEL. (010) 41 32 82

GRATUIT: Véhicule de remplacement



PRIX NET 299.000 TVAC



Achetez en toute confiance. Entreprise familiale depuis 45 ans.

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Coeur de Ville ... vivre au coeur de l'avenir !



A VENDRE
98 appartements & studios
Bureaux 4600 m²
Commerces 2000 m²



Foncière du Coeur de Ville

Tél. : 061/53 12 52

Tél. : 010/40 04 88

Je suis intéressé par App. Bureaux Com. Services

Nom : Prénom :

Rue : N°

C.P. Localité :

Tél. : Fax :

A renvoyer à Foncière du Coeur de Ville S.A. LA BESACE 14 - 6852 OUR/PALISEUL

**Des sportifs
de l'Université
de Veszprém
en visite à
Louvain-la-Neuve**

Veszprém est décidément une ville sportive!

Après les joueurs de badminton, ce sont des joueurs de volley et de football qui nous ont fait le plaisir de nous rendre visite, dans le cadre de la 4ème édition des échanges sportifs entre le Service des Sports de l'UCL et l'Université de Veszprém.

Vingt sportifs ont séjourné à Louvain-la-Neuve du 3 au 8 mai. Leur programme comportait un équilibre harmonieux entre les matches (particulièrement sympathiques) et les visites des grandes villes touristiques du pays (Bruxelles, Anvers, Namur).

L'Echevin des Sports et des Jumelages, Madame Annie GALBAN, les a accueillis au nom de la Ville lors d'une réception tenue au Complexe sportif du Blocry, leur remettant plusieurs cadeaux dont les



ABB 

ASSURANCES
FABRYCE RYS

**TOUS TYPES D'ASSURANCES
ET EPARGNE**

AVENUE DU DOUAIRE 54
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL & FAX : 010/40.16.76 - GSM 04777/20.70.76

T-Shirts de la Ville, toujours appréciés. Nous ne vous communiquerons pas les résultats des rencontres, non parce qu'ils nous sont défavorables, mais parce que les matches sont, somme toute, autant

d'occasions de se rencontrer entre habitants des villes jumelées. Un grand merci aux aimables interprètes de ce séjour, Mesdemoiselles Alexandra, Nora et Agnès ORSI, qui ont jonglé avec les mots aussi bien que les autres avec un ballon.



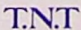
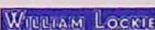
L'équipe masculine de football de l'Université de Veszprém.




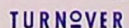
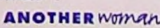

H *arvard's*
Woman & Man's Fashion



Hommes :

 *Ballerose* = *Jacquel* = 
 

Femmes :

Galerie Saint-Hubert - Rue des Wallons, 8
1348 Louvain-la-Neuve - Tél.-fax (010) 45 26 26



VTT

3^{ème} Rando

"D' El Botroul"

Dimanche 18 OCTOBRE 1998

OTTIGNIES

15km familial, 28 km & 49 Km

Départ : 08h30 - 10h30

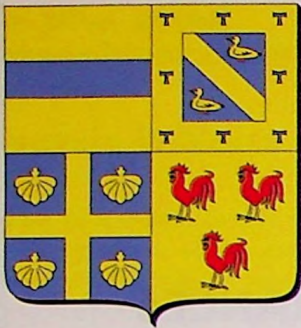
Lieu : **Complexe sportif Jean Demeester**

Rue de l'Invasion

1340 Ottignies L-L-N

Renseignements : (010) 61 68 78

FÊTES DE WALLONIE 1998



OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Avec la collaboration de l'Administration communale

Vendredi 25 septembre
dès 17h

Ouverture des loges foraines

Samedi 26 septembre
de 14h à 16h
Dans le cadre de la braderie. Organisée vendredi, samedi et lundi

Mât de cocagne
Galerie du Douaire

Dimanche
27 septembre

Concert apéritif
(Grange du Douaire)

Dès 17h30
Dans le cadre de la braderie. Organisée vendredi, samedi et lundi

3ème édition de la Course de Garçons de café
Départ boulevard Martin

Dès 19h

15ème Marche en Etoile et aux Flambeaux

Distribution gratuite de flambeaux. Les départs auront lieu en divers endroits de la Ville. Plus d'informations via les affiches.

Dès 21h

Grand Feu d'Artifice
Tiré depuis le Douaire

Dès 22h

Café-Concert
Par la Philharmonie Royale Concordia
Grange de la Ferme du Douaire

Pour le Comité des
Fêtes de Wallonie
Le Président
Emile TASSON

Pour l'Administration
communale;
l'Echevin des Fêtes
Elisabeth FERRIERE

Ets HERMAND s.p.r.l.

CONCESSIONNAIRE

ESSO SHOP



ESSO Self-Service



Notre compétence à votre service
MECANIQUE - CARROSSERIE
PIECES D'ORIGINE



La
n o u v e l l e
Golf

Elle sera toujours de son
temps dans son temps.



Avenue des Combattants 117 • 1340 OTTIGNIES
Tél. (010) 41 34 32 - Fax (010) 41 24 52

FLEURISTE DECORATEUR

Vert Tige

2^{ème} ANNIVERSAIRE
Le bébé grandit!



Le

Plus de choix

Plus de surface



Le Vert
Tige

Avenue Reine Astrid 8
1340 OTTIGNIES
Téléphone : (010) 41 80 39